



ÉRIC LAPOINTE NON COUPABLE
DES ACCUSATIONS SERONT PORTÉES
CONTRE L'ANCIENNE AMIE DE CŒUR B 7

JEU VIDÉO
ATTENTION: MASTER CHIEF EST
DE RETOUR B 1

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL



www.cyberpresse.ca

QUÉBEC, LE VENDREDI 12 NOVEMBRE 2004

Hommages et messages d'espoir

La disparition d'Arafat plonge le Moyen-Orient dans une nouvelle ère d'incertitude

■ PARIS (AFP) — Les hommages et les messages se sont multipliés hier dans le monde après la mort du président palestinien Yasser Arafat, qui devait être inhumé ce matin à Ramallah après une cérémonie funèbre au Caire, insistant sur la nécessité de progresser vers une solution pacifique du conflit israélo-palestinien. Le décès de M. Arafat plonge le Proche-Orient dans une nouvelle ère d'incertitude.

La mort de celui qui incarne pendant 40 ans la cause palestinienne a provoqué la tristesse dans le monde arabo-musulman. Mais elle est aussi vue comme une occasion de sortir le conflit israélo-palestinien de l'impasse.

Le président américain George W. Bush a appelé « les gens, dans la région et dans le monde, à faire, ensemble, des progrès vers (...) le but ultime de la paix ».

En Israël, le premier ministre Ariel Sharon, ennemi personnel d'Arafat, a estimé que sa disparition « peut marquer un tournant historique ».

Une reprise des négociations est possible avec une nouvelle direction palestinienne « responsable », a déclaré hier M. Sharon à la radio publique israélienne.

« Si, après la fin de l'ère Arafat, émerge une autre direction, sérieuse, responsable, qui remplit ses engagements conformément à la Feuille de route (...), les conditions seront réunies pour coordonner avec cette direction différentes options et même rétablir avec elle les négociations politiques », a déclaré M. Sharon.

Le drapeau bleu et blanc de l'ONU a été mis en berne devant le siège des Nations unies à New York en hommage à M. Arafat, décédé tôt hier matin dans un hôpital proche de Paris.

« La direction palestinienne annonce avec regret au peuple palestinien, à la nation arabe, à toute l'humanité, le décès du guide, du dirigeant, du fils de la Palestine, de son symbole », a déclaré depuis Ramallah en Cisjordanie le secrétaire de la présidence Tayeb Abdelrahim, les larmes aux yeux.

Aucune précision n'a été donnée sur les causes du décès, qui restent un mystère. Officiellement, M. Arafat a été hospitalisé pour des complications d'une grippe intestinale. Les hypothèses d'un cancer, d'une leucémie ou d'un empoisonnement se sont succédé, mais ont



Les Palestiniens de tous les coins du monde pleurent leur père.

Un grand parc nature

Le mont Bélair deviendra en 2006 la plus grande aire protégée de la ville de Québec

LOUIS-GUY LEMIEUX
LGLemieux@lesoleil.com

■ Le mont Bélair, le toit vert de la région immédiate de Québec, deviendra avant longtemps un grand « parc nature », une aire protégée de quelque 560 hectares de milieux forestiers et humides.

Cette vaste montagne, à 20 minutes en voiture au nord de Québec, un territoire de 12 000 hectares, abrite déjà une base de plein air. La Ville, qui possède plus de la moitié des terrains visés, veut acquérir le reste pour réaliser son audacieux projet environnemental.

Ce projet devrait voir le jour d'ici deux ans, en 2006. Le mont Bélair, avec ses 485 mètres d'altitude, est le plus haut sommet de la région immédiate de Québec. Il s'agit en superficie du plus grand milieu écologique à protéger en priorité et à mettre en valeur situé sur le territoire de la ville de Québec.

Selon Jacques Grantham, directeur de la division foresterie urbaine et horticole au Service de l'environnement de la Ville de Québec, le projet de protection et de mise en valeur du mont Bélair est l'une des trois priorités, avec la dépollution et la naturalisation de la rivière Saint-Charles et la mise en valeur du parc de la Montagne-des-Roches, à Charlesbourg.

Pour sa part, Bernard Beaudin, président-directeur général de la Fondation de la faune du Québec, estime que le

Le plus haut sommet de la région

Voir PARC en A 2 »

LA QUESTION DU JOUR

@ QU'EN PENSEZ-VOUS ?

Trouvez-vous que cela vaut la peine d'investir dans ce nouveau projet de protection de zone verte ?

ÉCRIVEZ-NOUS À opinion@lesoleil.com Pour que votre commentaire soit publié, vous devez fournir votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone.

Paul Shoiry dans la course

L'ancien maire de Sillery veut diriger la ville de Québec

ISABELLE MATHIEU
IMathieu@lesoleil.com

■ Leader défusionniste il y a cinq mois, le conseiller municipal et ancien maire de Sillery Paul Shoiry veut maintenant diriger son parti politique et la nouvelle ville de Québec.

N'allez surtout pas y voir un paradoxe, demande le principal intéressé, qui annonçait sa candidature à la direction de l'Action civique hier. « Je suis un gars de convictions, assure Paul Shoiry. J'ai pris une position dans le passé qui m'apparaissait être la meilleure pour les gens de Sillery. Aujourd'hui, la page est tournée et j'en prends une autre. »

D'ailleurs, aux journalistes qui lui demandent quelle crédibilité il a pour parler du sentiment d'appartenance à la ville de Québec, Paul Shoiry s'emporte

un peu. « Trouvez-moi un seul geste que j'ai posé qui allait à l'encontre de l'intérêt de la ville de Québec ! », lance-t-il, devant un public composé en partie de militants défusionnistes, comme Jean-Marc Bergevin, de Sainte-Foy.

Militier pour la défusion de Sillery, est-ce que c'était dans l'intérêt de Québec ? « Ce débat est chose du passé, il y a juste les journalistes qui m'en

Voir SHOIRY en A 2 »

Plus d'informations Page A 15



Paul Shoiry

SOMMAIRE

Agenda	B 8	Loteries	A 2
Bandes dessinées	B 9	Météo	S 16
Bourses	C 4		
Bridge	S 14	Mot mystère	B 9
Chroniqueur		Mots croisés	B 9
Alain Dubuc	A 14		
Décès	C 6	Petites annonces	S 12
Horoscope	B 9	Télévision	B 4

MÉTÉO

Max. 1, min. -7
Généralement ensoleillé.
Vents légers. Détails
page S 16.

Accumulation de neige (avant hier)
Ce mois-ci : 0,0 cm Lan dernier : 5,8 cm
Cet hiver : 0,0 cm L'hiver dernier : 5,8 cm

QUÉBEC,
108^e ANNÉE, N° 313
FLORIDE, 1,89 \$ US
MONTREAL,
OTTAWA 87¢
PLUS TAXES



65¢ PLUS TAXES 27657 00075 9



DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

3 JOURS
SEULEMENT!

VENDREDI 12 NOV. : 10H À 21H
SAMEDI ET DIMANCHE
13 ET 14 NOV. DE 8H À 17H

Habit de motoneige
ou VTT tout en cuir
Imperméable valeur de 999\$

REDUIT À
UN SEUL PRIX
299⁹⁹\$

Manteau de cuir
ou suède doublé
homme et femme

À PARTIR DE
99⁹⁹\$

LIQUIDATION
DU FABRICANT
Rabais
jusqu'à
75%

LIQUIDATION DE
CUIR, MOUTON,
AGNEAU RENVERSÉ

HÔTEL L'OISELIÈRE, 165-A, BOUL. PRÉSIDENT KENNEDY, LÉVIS

POUR NOUS
JOINDRE

Abonnements

686-3344

1-866-686-3344

Carrières et professions

686-3270

Petites annonces

844-4444

Promotion

686-3342

Publicité détaillants

686-3435

Publicité générale

686-3270

Rédaction

686-3394

Renseignements

686-3233

LE SOLEIL, une division de 3834310 Canada Inc., est publié et édité par LE SOLEIL, 410, boul. Charest Est, case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec) G1K 7J6. LE SOLEIL est imprimé au 5000, rue Hugues-Randoin, bureau 4, à Québec (Québec) G2C 2B4, par Transcontinental de la Capitale, une filiale de Transcontinental Inc., 1, place Ville-Marie, bureau 3315, Montréal (Québec), H3B 3N2.

Envoi de publication - Numéro de convention 40065022. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

PARC

Suite de la Une

mont Bélair est un site naturel d'une richesse exceptionnelle compte tenu de sa proximité de Québec. « Nous travaillons, dit-il, à ouvrir ce territoire naturel urbain à la population locale et régionale. »

Pour réaliser ce projet, une entente de partenariat a été signée entre la Ville de Québec et la Fondation de la faune du Québec, laquelle bénéficie déjà d'une contribution financière du gouvernement du Québec dans le cadre du Programme national pour le développement d'un réseau d'aires protégées. Il est à noter qu'une fois acquis, les lots sont cédés à la Ville de Québec, qui s'est donné le mandat de sauvegarder la biodiversité de ce territoire.

Le 1er novembre dernier, le ministre de l'Environnement, Thomas Mulcair, et la députée de La Peltre, France Hamel, annonçaient l'octroi d'une aide financière de 62 634 \$ à la Fondation de la faune du Québec pour l'acquisition de trois propriétés privées situées sur le versant est du mont Bélair. La Fondation grignote ainsi des petits morceaux de la montagne dans le but de compléter le puzzle.

Quelque 37 propriétaires privés possèdent des lots à l'intérieur du territoire visé par le projet de la Ville. Il n'est pas question d'expropriation. La Fondation négocie de gré à gré avec chaque propriétaire.

Le projet d'acquisition et de protection couvre environ un tiers du territoire complet du mont Bélair. Il comporte trois pôles d'acquisition:

1- La base de plein air, déjà propriété municipale, demeurera la porte d'entrée du futur parc nature.

2- Le secteur du sommet est la propriété du ministère des Transports. On y trouve des tours de télécommunication. Une route mène au sommet, qui offre une vue panoramique remarquable sur Québec et toute la région. La Ville veut y installer des tours d'observation. Elle négocie avec le ministère des Transports une entente d'usufruit ou de jouissance des lieux.

3- Les milieux humides dans le prolongement sud de la rue des Marronniers sont d'une grande richesse écologique. La faune aviaire notamment y a trouvé un habitat privilégié. On veut aménager les lieux pour les rendre accessibles au grand public.

Les spécialistes à la Ville et à la Fondation de la faune ont tous noté que le mont Bélair bénéficie de conditions écologiques permettant à trois domaines forestiers de s'exprimer. Du pied au sommet, on y retrouve des unités représentatives de l'érablière à tilleul, de l'érablière à bouleau jaune et, plus en altitude, de la sapinière à bouleau jaune. Ce qui fait dire à la Fondation de la faune que le mont Bélair est une magnifique et gigantesque érablière naturelle.

Ces habitats attirent et retiennent une faune variée typique de la région: ours noir, orignal, cerf de Virginie, mais aussi des mammifères plus petits comme le castor, le vison et le rat musqué, entre autres. Le territoire abrite en outre

Marcel Talon sera accusé de meurtre

■ MONTRÉAL — Le criminel repent, braqueur et spécialiste en explosifs dont la vie tumultueuse a servi de toile de fond pour le film québécois *Le Dernier Tunnel* sera formellement inculpé aujourd'hui de deux meurtres commis il y a plusieurs années, des vieux crimes pour lesquels il croyait avoir obtenu l'impunité. Détenu au pénitencier de La Macaza pour une affaire de fraude, Talon sera amené au palais de justice de Longueuil pour répondre en Cour du Québec de deux accusations de

PRÉCISION

LE SOLEIL a fait état le 1^{er} novembre des difficultés financières éprouvées par l'organisme Fierté Québec, responsable des activités de la fierté gaie à Québec depuis trois ans. Nous rapportons que plusieurs créanciers attendent d'être payés, parfois depuis 2002. Il y est dit aussi que le compte à payer à la Ville de Québec est « d'environ 7000 \$, ce qui inclut une partie des frais de l'an dernier, et ceux de cette année pour des services rendus pour l'occupation des espaces publics ». Il importe de préciser qu'au moment de la publication, le solde dû par l'or-

meurtre au premier degré. Talon est accusé d'avoir assassiné deux hommes qu'il n'avait jamais vu de sa vie, Roland Quintal, 49 ans, contremaître aux aciéries Stelco, à Lachine, et Pierre Marcoux, 41 ans, directeur d'une succursale de la Banque Royale, à Montréal. Quintal, un père de famille sans histoire, a été tué par une bombe placée par erreur sous la banquette avant de sa Cadillac stationnée en face de son domicile de la 2^e Avenue, à Verdun, le 21 avril 1978. Marcoux, qui aurait eu le malheur de fréquenter la femme d'un détenu, a péri de façon identique dans l'explosion de son véhicule à Saint-Lambert, le 8 juillet 1986. Talon aurait accepté ce contrat pour effacer une dette de drogue de 5000 \$. (PC)

ganisme pour 2002-2003 était de 4789,03 \$, selon les données de la Ville, ce qui inclut la somme due à la bibliothèque Gabrielle-Roy pour la location d'une salle. À cela s'ajoute une somme de 4224,27 \$ pour 2004. Cette dernière facture n'avait toutefois pas encore été expédiée à l'organisme, et ne pouvait donc être considérée comme due à ce moment. Le président de Fierté Québec, André Gagnon, explique les comptes impayés par des paiements à recevoir pour lesquels il y a litiges, dont un remboursement de taxes du ministère du Revenu. C.S.

D E M A I N

DANS LE SOLEIL

QUÉBEC, ESPACE DE CRÉATION



Ils sont nés ici ou ailleurs, mènent leur carrière depuis des décennies ou seulement quelques années, jouent avec les formes, les mots, les images, les sons ou le mouvement, moissonnent les prix et les hommages, et vivent et travaillent à Québec. Si la capitale vit, bouillonne et s'étend, c'est en partie grâce à eux. Dans le cahier Arts w.-e.

LA CONQUÊTE AMOUREUSE



Tout autour de *Nouvelle-France*, le film le plus discuté de la dernière année, encourage l'usage du superlatif. Son budget record (33 millions \$), sa distribution internationale (Gérard Depardieu, Vincent Perez, Tim Roth), son tournage (dans trois pays): jamais pareille aventure n'avait été entreprise à partir du Québec.

Dans le cahier Cinéma

une grande variété d'espèces d'oiseaux associées à la forêt feuillue, notamment la petite nictale, la plus petite chouette vivant au Québec.

Le potentiel récréatif régional du mont Bélair a été reconnu depuis un certain temps déjà. En 1977, l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ) recommandait la conservation et l'aménagement de la grande montagne. Le plan d'urbanisme de l'ancienne Ville de Val-Bélair préconisait aussi l'aménagement du mont à des fins de conservation et d'activités de plein air.

En avril 2003, la nouvelle Ville de Québec lançait son Plan directeur de protection et de mise en valeur de la forêt urbaine et des milieux naturels. Au moins 45 zones vertes ont été identifiées sur le territoire de la nouvelle ville.

Le tout récent Plan directeur des milieux naturels de Québec, en date de novembre 2004, identifie une vingtaine d'actions en cours au Service de l'environnement de la Ville.

L'acquisition d'une partie du mont Bélair était et est toujours plus que jamais une cible prioritaire.



Sur le toit du mont Bélair, à 485 mètres d'altitude, Jacques Grantham, directeur de la division foresterie urbaine au Service de l'environnement de la Ville de Québec, et Bernard Beaudin, président-directeur général de la Fondation de la faune du Québec

HOMMAGES

Suite de la Une

été démenties par son entourage.

Son médecin personnel, le Jordanien Achraf Al-Kurdi, a cependant réclaté « une enquête officielle sur les causes de sa mort » et une autopsie. Le mécanisme de succession s'est vite mis en place sans accroc apparent.

L'ancien premier ministre Mahmoud Abbas accède à la tête de l'OLP. Ahmed Qorei est maintenu comme premier ministre et le président du Parlement Rawhi Fattouh, conformément à la loi fondamentale, a prêté serment comme chef de l'Autorité palestinienne par intérim en attendant des élections qui doivent avoir lieu dans les 60 jours.

L'Autorité palestinienne a décrété un deuil de 40 jours dans l'ensemble de la Cisjordanie et de la bande de Gaza, auxquels l'armée israélienne a imposé un bouclage total de crainte d'attentats.

Rendant Israël responsable de la mort de M. Arafat, les Brigades des martyrs d'Al-Aqsa, un groupe armé proche du Fatah, ont appelé leurs hommes à frapper Israël « partout ». Et le chef du bureau politique du groupe radical Hamas, Khaled Mechaal, a accusé Israël d'avoir « empoisonné le sang » d'Arafat. Ce que nient les autorités tant israéliennes que palestiniennes.

Yasser Arafat devait être enterré à 200 mètres de ce qui a été pendant trois ans sa chambre à coucher, près d'un bouquet d'arbres plantés sur l'esplanade de la Mouqataa, à Ramallah.

Le corps, recouvert d'un simple linceul blanc en coton, doit être extrait du cercueil et placé, à même la terre, dans une fosse, appelée le *tahd*.

SHOIRY

Suite de la Une

parlent, les citoyens veulent qu'on avance! assure Paul Shoiry. Soyez à l'image des citoyens que vous devez informer!

Si, publiquement, Paul Shoiry jouait les indécis jusqu'à hier, sur le terrain, il n'a pas ménagé ses efforts. Avec son équipe, il dit avoir réussi en un mois à recruter dans toute la ville près de 500 nouveaux membres, dont la moitié sont des femmes. « J'ai obtenu plus de signatures dans l'ancienne ville de Québec qu'en banlieue », précise-t-il.

Paul Shoiry affirme avoir l'appui de l'ensemble de ses collègues conseillers de l'Action civique de Québec, des conseillers qui avaient choisi de ne pas se présenter à l'annonce d'hier.

Marié et père de trois enfants, Paul Shoiry veut mettre la conciliation travail-famille au cœur de sa campagne électorale. Afin de donner un environnement sécuritaire aux familles, le candidat veut rapprocher encore la police des citoyens et surtout bonifier plus rapidement la sécurité incendie.

Épinglette des fêtes du 400 bien en vue sur le revers du veston, Paul Shoiry plaide qu'il faut rattraper le

Mais le corps d'Arafat sera placée dans un sarcophage en béton et reposera sur une couche de terre apportée de Jérusalem, la ville sainte où il pourra ainsi être à tout moment transporté, conformément à ses vœux.

La Mouqataa a été retenue pour accueillir la dépouille mortelle de Yasser Arafat « car elle symbolise la résistance du président face à l'occupation », expliquent des ministres et députés palestiniens.

À Paris, hier, le président Jacques Chirac est venu se recueillir à l'hôpital où M. Arafat s'est éteint. Le cercueil d'Arafat a quitté Percy par hélicoptère jusqu'à l'aéroport militaire de Villacoublay. Là, dans le froid humide d'un 11 novembre, en présence des autorités de la république française, s'est déroulée une courte

cérémonie, au son de la *Marche funèbre* de Chopin. Les honneurs militaires dus à un chef d'État ont été rendus à la dépouille mortelle, portée par huit gardes républicains. La veuve d'Arafat, Souha, a retenu ses larmes, avant de s'envoler pour Le Caire.

L'avion gouvernemental français s'est posé hier soir au Caire, où devaient se dérouler ce matin les funérailles du dirigeant palestinien.

La cérémonie, prévue pour durer moins d'une demi-heure — avant l'inhumation à Ramallah — devait se dérouler dans la mosquée du Club Galaa.

De nombreux dignitaires étrangers — chefs d'État, ministres, diplomates et autres représentants — devaient y assister.

Pendant la nuit, le cercueil d'Arafat, recouvert du drapeau palestinien, a été entreposé à la morgue de l'hôpital militaire Al-Galaa, près de l'aéroport international du Caire.

retard et décider rapidement du plan d'action. Avec ses collègues de l'ACQ, le candidat a bien l'intention de pousser le projet d'aménagement du littoral du fleuve entre Saint-Augustin et Beauport.

Et si l'est élu, Paul Shoiry promet de mettre en branle une vraie décentralisation des pouvoirs vers les arrondissements. « J'ai encore le goût de la vie municipale et les gens me disent qu'ils ont confiance en moi », s'emballa le candidat.

Le conseiller natif de Sillery saura ce soir s'il sera automatiquement élu chef de l'ACQ ou s'il aura un opposant.

L'ancien ministre Marc Bellemare a « courtoisé » bon nombre de conseillers municipaux de l'ACQ, mais aurait décidé de retraire lorsque Paul Shoiry a refusé de lui céder la place.

CHANGEMENT AU RTC ?

Paul Shoiry annoncera lundi s'il quitte ou non la présidence du RTC en raison de la campagne électorale. Plusieurs estiment qu'il cédera sa place, deux ans avant la fin de son contrat, au vice-président du RTC, Luc Lafrance, ou à un autre élu.

Les paris sont ouverts pour savoir qui de Claude Larose, Guy Chevreton ou Marc Bellemare sera le prochain à annoncer ses couleurs...

RÉFLEXION

« En somme, qu'est-ce que la vérité? C'est ce qui est entre les mots et qu'on éprouve dans la joie. »

Albert Cohen, *Solal*

Votre don va droit au coeur.

1 888 473-4636



FONDATION DES MALADIES DU CŒUR DU QUÉBEC

Cliquez sur :

plus de Soleil dans Cyberpresse

cyberpresse.ca/soleil

LOTO QUÉBEC		Résultats	
		TVA, la réseau des tirages	
649	Tirage du	GAGNANTS	LOTS
	2004-11-10	6/6 2	2 060 848,00 \$
		5/6+ 5	58 881,30 \$
		5/6 124	1 961,30 \$
		4/6 6 960	66,20 \$
02 09 19 33 35 45		3/6 128 533	10,00 \$
Complémentaire : (12)		2/6+ 101 797	5,00 \$
		Ventes totales	14 711 562 \$
		Prochain gros lot (appr.)	4 000 000 \$
649		DES GROS LOTS PLUS GROS, PLUS SOUVENT	
439	Tirage du	GAGNANTS	LOTS
	2004-11-10	6/6 0	1 000 000,00 \$
		5/6+ 1	50 000,00 \$
		5/6 26	500,00 \$
		4/6 1 097	50,00 \$
01 06 09 21 30 42		3/6 19 287	5,00 \$
Complémentaire : (31)		Ventes totales	471 174,00 \$
247		Tirage du	Compl. (40)
2004-11-11		06 08 12 28	
Tirage du		Extra Tirage du	Extra Tirage du
2004-11-11		2004-11-10	2004-11-11
3 867 4 9511		NUMÉRO 400120	NUMÉRO 116570
Tirage du		Tirage du	
2004-11-11		2004-11-11	
01 04 07 09 12 15 16 17 23 26		27 28 42 44 47 48 58 61 65 66	

Les modalités d'encasement des billets gagnants passeront au verso des billets. En cas de disparité entre cette table et la page « Résultats de L-Q », cette dernière a priorité.

Ce soir 20 h Il va y avoir du sport!

Doit-on investir plus d'argent dans notre armée? avec Richard Carrier, Charles-Philippe David, Rémi Landry. Fait-on de l'agisme au Québec? avec Marie-Louise Arseneault, Jean Carrette, Yves Michaud, François Rebello.

Animation : Marie-France Bazzo Invitée : Janette Bertrand

Paroles de combattante!

Télé-Québec
telequebec.tv

Ça change de la télé

ACTUALITÉS

EN DEUIL DE YASSER ARAFAT



À Ramallah, où vivait Yasser Arafat, ses gardes du corps n'ont pu réprimer leur émotion à l'annonce de la mort du dirigeant palestinien.

Son médecin réclame une enquête sur les causes du décès

PARIS (AP et AFP) — Pendant tout le séjour de Yasser Arafat dans un hôpital de la banlieue parisienne, aucun diagnostic sur sa santé n'a été rendu public. Selon les experts médicaux, l'analyse de la maladie qui a fini par l'emporter devait pourtant être une tâche aisée. Secret médical, volonté familiale, impératifs politiques : le silence et l'énigme ont donné libre cours aux rumeurs, qui n'ont cessé de se bousculer au chevet du raïs.

Même le médecin personnel de Yasser Arafat, le Jordanien Achraf Al-Kurdi, a réclame hier « une enquête officielle sur les causes de la mort » du dirigeant palestinien et une autopsie.

Il a affirmé à la chaîne Al-Jazira qu'il avait « des soupçons » sur les causes du décès de M. Arafat, surtout en l'absence de toute information sur les développements de son état de santé après son hospitalisation à Paris, le 29 octobre, d'autant plus qu'il était conscient avant son départ de Cisjordanie.

Kurdi, médecin d'Arafat durant plus de 20 ans, a jugé surprenant le comportement des « membres du bureau d'Arafat » qui ont, selon lui, beaucoup tardé à solliciter son assistance alors que l'état de santé du dirigeant palestinien se détériorait. « Il y a quelque chose qui ne va pas quelque part. »

« Je pense qu'on peut être sûr que les médecins ont un diagnostic, mais qu'ils ne le rendent pas public », avance Eric Braverman, expert en maladies du cerveau à New York. Et d'expliquer que les méthodes modernes d'analyse peuvent « fournir une autopsie du vivant ».

« Il est surprenant qu'ils n'aient pas de diagnostic ; cela fait penser qu'ils retiennent l'information », estime de son côté Simon Karpatkine, directeur du service d'hématologie de l'École de médecine de l'Université de New York.

L'annonce de la mort d'Arafat n'a pas non plus été assortie d'une cause du décès : « Le secret médical fait partie de la loi française et nous respectons le secret médical », a déclaré le médecin-chef Christian Estripeau, porte-parole de l'hôpital de Percy.

Pendant toute la durée de l'hospitalisation du « Vieux », à chaque bulletin médical, Estripeau avait pris soin de rappeler l'existence juridique de ce secret médical, précisant que les informations qu'il transmettait étaient données en accord avec Souha Arafat, l'épouse du malade.

Au 29 octobre, les médecins palestiniens, après un diagnostic de « grippe intestinale », avaient fait état d'un niveau de plaquettes bas, condition pouvant être liée au dysfonctionnement de la moelle épinière, au cancer, à une infection ou à un empoisonnement.

RAISON D'ÉTAT

Car, outre la question du secret médical, il y a aussi, plus politique, celle de la raison d'État. Pour Rory Miller, expert en études arabes au King's College de Londres, la maladie en elle-même pourrait embarrasser les dirigeants palestiniens : « Il pourrait s'agir d'une maladie chronique qu'ils connaissent depuis des années mais ont minimisée, et qui pourrait faire surgir la question de savoir pourquoi rien n'a été fait plus tôt. »

Daoud Kuttub, journaliste palestinien, doute pour sa part que la direction palestinienne ait retenu des informations. « Elle pratique toujours les fuites, et je ne crois pas qu'une quelconque information puisse y rester secrète très longtemps. » Pour preuve, la cacophonie qui a marqué les derniers jours d'Arafat.

Selon les spécialistes, en l'état des informations disponibles, il pourrait s'agir d'une coagulation intravasculaire disséminée (hémorragie), dans laquelle le corps consomme une quantité importante de plaquettes. Chez les personnes âgées, l'origine de cet état est en général une infection grave ou un cancer. On pense aussi à une éventuelle toxicité chimique du sang, déclenchée par une infection ou un cancer, ou à un état préleucémique (myélodysplasie).

La Palestine pleure son père

■ GAZA (AP) — « Yasser Arafat ne mourra jamais. » Dans les territoires occupés, mais aussi dans les camps de Syrie ou du Liban, des dizaines de milliers de Palestiniens en deuil sont descendus spontanément dans les rues, hier, pour pleurer Yasser Arafat, brandissant des drapeaux palestiniens, s'arrachant les photos du raïs décédé et agitant le célèbre keffieh à damier noir et blanc, que le patriarche national aura transformé en symbole absolu de la cause palestinienne.

Partout dans la bande de Gaza, le ciel était obscurci par la fumée noire des pneus incendiés s'élevant dans les rues, où couraient des dizaines d'enfants, nombre d'entre eux jurant de perpétuer son héritage.

À chaque coin de rue, les Palestiniens restaient agglutinés autour des radios, tandis que les haut-parleurs des mosquées diffusaient des versets du Coran, concurrençant ceux des camions qui circulaient en ville en hurlant les citations les plus célèbres d'Arafat. La télévision diffusait également des versets religieux, sur l'image fixe du raïs.

Des rafales tirées en l'air retentissaient partout, certaines à moins de 500 m des implantations juives. Mais aucun affrontement n'était signalé, l'heure étant bien plus à la tristesse qu'à la colère.

Des dizaines de gardes du corps personnels du raïs se sont quant à eux retrouvés autour de son ancien quartier général du bord de mer, à Gaza, fouillant les débris de la structure détruite par Israël, et mettant les couteurs en berne, avant de tirer une salve d'honneur à leur chef.

Devant sa minuscule maison du camp de Jebaliya, Namia Abu-Safia, 48 ans, essuyait ses larmes, disant se sentir comme si elle avait perdu l'un



Des femmes du camp de réfugiés de Jebaliya pleurent la mort de leur dirigeant.



L'épouse d'Arafat, Souha, est réconfortée par la première dame égyptienne, Susan Moubarak, à son arrivée au Caire.



Des écoliers regardent brûler des pneus dans le camp de réfugiés de Jebaliya, dans la bande de Gaza.

des siens. « Il est notre père. Il est la Palestine. »

À Ramallah, la foule, essentiellement masculine, attend, observe, sur la place centrale. « Je crois que je vais rester là toute la journée, pour parta-

ger mon émotion avec les autres », confie un étudiant.

Tout à coup, deux jeunes grimpent sur la structure métallique au centre de la place, et accrochent un portrait du raïs. L'un d'eux tient un rameau et commen-

ce à réciter des extraits du célèbre discours qu'Arafat avait tenu à l'ONU en 1974. « Je suis venu avec un rameau d'olivier dans une main et un fusil dans l'autre. Ne laissez pas tomber le rameau d'olivier », déclame le jeune.

Raed Asfour, un avocat en costume-cravate, regarde la scène et se met à pleurer doucement. « Ce que je ressens est trop fort pour pouvoir l'exprimer. Arafat, c'est... c'est plus qu'un père pour nous tous. Depuis que nous sommes nés, nous vivons avec lui, nous ne connaissons que lui. Personne ne pourra jamais le remplacer. »

Certains se souviennent qu'Arafat « aidait les gens dans le besoin ». « Je connais une famille dont la fille était malade. Ils sont venus à la Mouqataa et le président les a reçus et leur a donné l'argent nécessaire pour qu'elle se fasse soigner », raconte Raed Al-Koubari, un employé de 32 ans.

« C'est le jour le plus triste de notre vie. Arafat est le seul qui nous comprenait, le seul qui n'ait jamais cédé aux Israéliens. Il y aura d'autres leaders, il y en a des tas. Mais nous allons être perdus sans lui », dit Asfour.

Les groupes extrémistes palestiniens, Hamas et Jihad islamique, ont rendu hommage au dirigeant mort et appelé à travailler pour l'unité nationale. Mais Khaled Ismail, enseignant de 35 ans, agitant la bannière verte du Hamas, déclarait dans la rue : « Nous n'allons pas autoriser Israël à tirer parti de son absence. Tous, main dans la main, nous combattons l'occupation et libérerons Jérusalem. »

COLONS SATISFAITS

Les colons juifs de la colonie de Beit El observaient plutôt satisfaits les colonnes de fumée noire des pneus incendiés en signe de deuil, souhaitant enterrer avec Arafat le plan de retrait de la bande de Gaza. Le comité des rabbins des implantations, autorité spirituelle des colons, a exhorté le premier ministre Ariel Sharon, à profiter de « l'occasion de la disparition du premier des terroristes pour mettre sous le boisseau son plan de concessions désastreux ».

Et le maire de la colonie, Moshé Rozenbaum, dit avoir « appris avec joie » le décès de son illustre voisin.



SAVARD
BIJOUTIER-JOAILLIER
DIAMANTAIRE

2485, chemin Saint-Louis, Sillery
418 653-3115

*Il y a des bijoux qui se distinguent.
Les nôtres resplendent.*

W.R. Savard vous suggère sa broche exclusive
« Fusion » en or jaune et blanc 14k, sertie d'une
perle d'eau douce de culture.



Création Hélène Savard

Courant : 325\$

Spécial de Noël
210\$ taxes incluses

EN DEUIL DE YASSER ARAFAT

La création d'un pays, son grand échec

Symbole incontesté de la lutte des Palestiniens, il n'aura jamais réussi à endosser les habits d'homme d'État

JEAN-LUC ALLOUCHE ET
CHRISTOPHE AYAD
© Libération

■ JÉRUSALEM — La dernière en date des nombreuses biographies de Yasser Arafat est sortie au printemps. *Arafat l'irréductible* est signé par Amnon Kapeliouk, journaliste israélien qui a rencontré le leader palestinien régulièrement depuis 1982. Le titre et la photo, qui remonte aux années 70, tiennent lieu de bilan : s'il reste une image de Yasser Arafat, c'est celle du chef de guerre incarnant la lutte de son peuple.

La préface se termine par une quasi-épithète : « Le président Arafat restera à jamais comme un symbole d'héroïsme pour tous les peuples du monde qui luttent pour la justice et la liberté. » L'hommage est de Nelson Mandela, autre icône des luttes de libération.

Mais il souligne, en creux, le grand échec d'Arafat : symbole incontesté de la lutte des Palestiniens pour leurs droits, il n'a jamais réussi à endosser, comme l'a fait Mandela, l'habit d'homme d'État. Encore aurait-il fallu qu'il ait un État, rétorquent non sans raison ses partisans.

PIÈTRE NÉGOCIATEUR

La mort de Yitzhak Rabin en 1995 et le refus obstiné d'Israël d'un État palestinien dans les frontières de 1967 n'ont pas facilité la mue d'Arafat. Mais ce dernier s'est montré aussi piètre négociateur et gestionnaire qu'il avait été un brillant stratège politique pendant la « longue marche » pour faire reconnaître l'OLP comme seule représentante du peuple palestinien, puis pour s'imposer à la table des négociations et, enfin, obtenir un accord.

Car, au pire des combats, même lors du siège de Beyrouth en 1982 alors qu'Ariel Sharon, à l'époque ministre de la Défense d'Israël, avait donné l'ordre à Tsahal de le supprimer, le chef de l'OLP estimait

Jusqu'au bout, Arafat régentait tout

que la lutte armée n'avait qu'un seul but : arriver, en position de force si possible, à la table des négociations.

L'apogée de cette étape a été la signature des Accords d'Oslo, à la Maison-Blanche en 1993. Avec le retour de Yasser Arafat dans les territoires palestiniens l'année suivante, une nouvelle page s'est ouverte.

Dix ans plus tard, le bilan de l'Autorité palestinienne n'est plus à faire : c'est un échec.

AUTOCRATE PATERNALISTE

Côté palestinien, Arafat a déçu en négociant toujours à la baisse face à un adversaire très coriace. En renvoyant les problèmes les plus épineux (réfugiés, statut de Jérusalem et colonies) pour la fin des négociations, il s'est mis en position de faiblesse. Il n'a pas non plus convaincu les siens par ses capacités de gestionnaire.

De 1994 à 2000, il a mis en place une autocratie débonnaire et paternaliste, laissant son entourage s'enrichir pour mieux le contrôler. Seule l'Intifada et le siège israélien lui ont rendu son lustre perdu auprès de la population et de ses opposants.

Lorsqu'il est élu triomphalement président de l'Autorité, en janvier 1996, Arafat n'en profite pas pour « prendre de la hauteur » en se déchargeant des fonctions de chef de l'OLP et du Fatah.

Enchevêtrement des responsabilités a été utile pendant les années de lutte. Il ne contribue pas à la naissance d'institutions stables, légitimes et autonomes. Une faiblesse que les Palestiniens paieront cher pendant l'Intifada, lorsque leur chef sera assiégé dans ses bureaux à Ramallah. L'Autorité palestinienne est alors paralysée.

Jusqu'au bout, Arafat régentait tout, réglait les querelles de clans à Gaza par téléphone, payait les fonctionnaires sur sa cassette personnelle lorsque les contributions internationales tardaient à arriver.

Une seule fois, lors de l'été 2003, Arafat a senti le pouvoir lui glisser entre les mains, lorsque Mahmoud Abbas (Abou Mazen), son numéro deux à l'OLP, imposé par Washington et les Israéliens, a commencé à mettre sur pied un gouvernement digne de ce nom et à vouloir prendre en main les innombrables services de sécurité, tous « gérés » en personne par le rais.

« Il pouvait, mais il n'a pas réussi à désigner un successeur. Du coup, ceux qui le suivront n'ont aucun soutien populaire. Ce qui va leur compliquer la vie », constate aujourd'hui Yossi Alpher, ancien directeur du Centre



Yasser Arafat, l'incarnation de la cause palestinienne



1929
Une jeunesse entre Jérusalem et le Caire

Arafat a toujours affirmé être né à Jérusalem. Pourtant, sa naissance a été clairement enregistrée au Caire. À quatre ans, il est envoyé par son père chez son oncle à Jérusalem. Il retourne au Caire en 1937 et y suit des études d'ingénieur de 1950 à 1956.



1959-1970
L'engagement politique

Arafat part pour le Koweït où il fonde le Fatah en 1959. Il y reste jusqu'en 1964. Après deux ans passés dans la clandestinité, il réapparaît en juin 1967 après la défaite arabe de la guerre des Six-Jours. Élu chef de l'OLP en 1969, il s'installe en Jordanie avant d'en être chassé, et établit le siège de l'organisation à Beyrouth.



1974 13 novembre
Arafat en colombe

Discours aux Nations unies à New York : « Je suis venu porter d'un rameau d'olivier et d'un fusil de révolutionnaire, ne laissez pas tomber le rameau de la paix de ma main. »



1975-1982 Août
La fin du bastion libanais

Menacé par l'armée israélienne, Arafat et ses troupes évacuent Beyrouth sous escorte française à la demande de François Mitterrand. Direction Tunis où il transfère le siège de l'OLP.



1983 Décembre
L'exil tunisien

Chassé de Syrie, Arafat retourne au Liban qui l'expulse. Il repart pour Tunis à bord d'un bateau français.



1991
Le soutien controversé

Quand l'Irak envahit le Koweït, Arafat se range derrière Saddam Hussein. Les pays du Golfe retirent leur soutien à la cause palestinienne.



1993 13 septembre
Le porteur d'espoir

Les négociations secrètes avec le premier ministre israélien Yitzhak Rabin aboutissent aux accords d'Oslo signés à la Maison-Blanche.



1994 1^{er} juillet
Le retour triomphal

Un an après Oslo, Arafat rentre de son exil de 12 ans en Tunisie, acclamé par des dizaines de milliers de personnes à Gaza.



1994 10 décembre
Le Nobel de la paix

Yasser Arafat reçoit le prix Nobel de la paix avec Yitzhak Rabin et Shimon Peres.



2001-2004

L'isolement

Bush et Sharon rendent Arafat responsable d'une série d'attentats suicides à Jérusalem. Israël le confine dans son QG à Ramallah. Sa mise à l'écart politique l'oblige à céder sur la création d'un poste de premier ministre en février 2003.



2004 11 novembre

L'ami français

Après une dégradation subite de son état de santé, Arafat est transféré le 29 octobre à Clamart près de Paris pour y être hospitalisé. Il décède le 11 novembre à 3h30.



INFOGRAPHIE AFP - LE SOLEIL



Devant la porte de Damas ou sur l'Esplanade des mosquées, des Palestiniens ont prié à la mémoire de Yasser Arafat dans la vieille ville de Jérusalem.



Des juifs antisionistes ont prié devant l'hôpital français où est décédé Yasser Arafat.



La garde républicaine française a souligné avec honneur le transfert du cercueil de Yasser Arafat vers le Caire, en Égypte.

d'études stratégiques Jaffee et l'un des animateurs du site Internet israélien-palestinien Bitter Lemons.

PARTENAIRE IMPOSSIBLE

Pour les Israéliens, l'échec d'Arafat est un lieu commun. Des travaillistes au Likoud, il n'y a presque plus personne en Israël pour estimer qu'il était encore un partenaire possible. Le tournant remonte à l'année 2000. Le premier ministre travailliste Ehoud Barak, qui sait son temps compté, tente d'obtenir un accord à l'arraché. Arafat refuse de renoncer au droit au retour des réfugiés, et estime les po-

sitions israéliennes trop timorées sur le statut de Jérusalem.

Il sait en fait que sa légitimité est trop affaiblie pour qu'il puisse imposer un accord au rabais à son peuple. Lorsque la seconde Intifada éclate, en septembre 2000, Arafat a retrouvé sa popularité et estime pouvoir tirer avantage de la colère palestinienne pour obtenir un accord plus avantageux. D'une certaine façon, les négociations de Taba, en décembre 2000 et janvier 2001, lui donnent raison : les

négociateurs palestiniens obtiennent, en l'absence de leur chef, de bien meilleures conditions. Mais la logique de l'Intifada lancée, elle est impossible à arrêter.

CONTRADICTOIRE

« Arafat n'a jamais abandonné la double arme : la kalachnikov (le terrorisme) et la matrice palestinienne (le changement de l'équilibre démographique) mèneraient au succès de ses objectifs sans accord politique avec Israël », écrivent Amos Harel et Avi Isacharoff dans un récent ouvrage sur l'Intifada, *La Septième Guerre*.

À chaque escalade, Arafat croit que l'opinion israélienne, lassée, finira par se retourner. Il se trompe : « Les nombreuses, et contradictoires, déclarations d'Arafat (tantôt « la paix des braves », tantôt « le million de martyrs ») ont désarçonné la gauche comme la droite israéliennes, analysent Harel et Isacharoff.

Par ailleurs, les attentats du 11 septembre, dont il n'a pas pris la mesure assez rapidement, lui aliènent définitivement une administration américaine déjà réticente et révoltée par les attentats suicides. Lorsqu'il décrète une trêve, Arafat n'est pas plus écouté par les groupes armés de son camp, qui ont pris leur autonomie, que par le Hamas, qui joue son propre jeu.

Plusieurs membres de son entourage, dont Abou Mazen, l'avaient mis en garde contre la militarisation de l'Intifada, lui préférant une lutte pacifique, seule à même de rallier le soutien de la communauté internationale face à un ennemi supérieurement armé.

La galaxie palestinienne

Arafat concentrait entre ses mains tous les pouvoirs comme président de l'Autorité palestinienne, chef de l'OLP et chef du Fatah.

L'AUTORITÉ PALESTINIENNE

Elle exerce depuis 1994 un pouvoir exécutif, législatif et sécuritaire sur une partie de la bande de Gaza et de la Cisjordanie. Arafat y a été élu au suffrage universel, le 20 janvier 1996, en même temps qu'un Conseil législatif de 88 membres. La police, la sécurité préventive et la défense civile relèvent du ministre de l'Intérieur. La sécurité générale nationale (renseignements militaires, police des frontières) est du ressort du chef suprême des armées. Dans les faits, la sécurité est le domaine réservé du président de l'Autorité.

L'OLP

Fondée en 1964, l'Organisation de libération de la Palestine, dont le Fatah est la principale composante, regroupe 17 mouvements et partis, dont le FPLP (Front populaire de libération de la Palestine) et le FDLP (Front démocratique de libération de la Palestine). Elle dispose d'un statut d'observateur à l'ONU, d'un Parlement et d'ambassades. Les mouvements islamistes n'en font pas partie.

LE FATAH

Le mouvement de libération national (Harakat Tahrir Palestine) a été créé en 1959 au Koweït par des nationalistes palestiniens, dont Arafat. Il adopte le nom Fatah, terme coranique formé à partir de ses initiales inversées, qui signifie « victoire ». Liées au Fatah, les Brigades des martyrs d'Al-Aqsa, composées de cellules largement autonomes, sont responsables de dizaines d'attentats suicides. Les Brigades ont affirmé hier avoir décidé de changer leur nom en hommage au défunt président et s'appelleront désormais les Brigades du martyr Yasser Arafat.

LE HAMAS

Principal mouvement islamiste palestinien, le Hamas — acronyme en arabe de Mouvement de la résistance islamique — a été créé au début de la première Intifada, en 1987, par cheikh Ahmed Yassine, assassiné le 22 mars dans un raid israélien. Farouchement opposé aux Accords d'Oslo et combattant pour un État palestinien islamiste allant jusqu'à la mer, le Hamas est responsable de la plupart des attentats suicides en Israël.

LE JIHAD ISLAMIQUE

Créé en 1980 et d'inspiration pro-iranienne, il prône la disparition d'Israël. Son chef, Ramadan Abdallah Challah, originaire de Gaza, est établi à Damas.

Sources : © Libération et AP

EN DEUIL DE YASSER ARAFAT



Des Égyptiens s'affairaient autour de la mosquée du Caire, où devaient avoir lieu ce matin les funérailles d'Arafat.

Pettigrew représentant du Canada aux funérailles

RAYMOND GIROUX
RGiroux@lesoleil.com

OTTAWA—Le ministre des Affaires étrangères, Pierre Pettigrew, est le seul représentant officiel du Canada aux funérailles du chef palestinien Yasser Arafat qui se sont en principe déroulées tôt ce matin au Caire, en Égypte.

M. Pettigrew se trouvait déjà en mission en Europe, cette semaine, et s'est rendu sur place dans l'avion de son homologue allemand, Joschka Fischer, qu'il a rencontré hier, à Berlin.

Le ministre sera accompagné à la cérémonie d'un responsable du protocole qui l'escorte dans sa tournée et de l'ambassadeur du Canada en Égypte, Michel de Salaberry.

La rapidité des événements entre le décès officiel de M. Arafat et la cérémonie ne permettait pas à d'autres officiels canadiens d'arriver sur les lieux à temps.

Le premier ministre Paul Martin a toutefois publié un communiqué offrant les condoléances de tous les Canadiens à la famille du président et à tous les Palestiniens. «Le président Arafat personnifiait la lutte du peuple palestinien pour la réalisation de son droit à l'autodétermination, a souligné M. Martin. L'influence exercée par le président sur les événements dans la région et dans le monde est indéniable.»

Ce dernier a conclu son message en invitant «les Palestiniens, de même que tous les peuples du Moyen-Orient, à réfléchir aux conséquences terribles des conflits et, en s'appuyant sur l'héritage de leurs dirigeants et sur les conseils de leurs gouvernements, à renouveler leur engagement envers la paix».

Le chef bloquiste Gilles Duceppe, de son côté, a fait savoir que «c'est avec tristesse que nous avons appris le décès du leader palestinien Yasser Arafat, un homme qui incarne les aspirations du peuple palestinien depuis 30 ans.»

M. Duceppe a rappelé, comme M. Martin l'a fait, que M. Arafat avait reçu le prix Nobel de la paix, en 1994, pour avoir signé un accord de paix avec les dirigeants israéliens de l'époque, Yitzhak Rabin et Shimon Peres.

«Au nom des députés du Bloc québécois ainsi qu'en mon nom personnel, a-t-il ajouté, je tiens donc à faire part de ma profonde sympathie auprès du peuple palestinien. Nous compatissons avec leur peine et nous réitérons notre espoir pour une réconciliation et une paix durables au Proche-Orient.»

Le chef conservateur Stephen Harper, pour sa part, était en déplacement et a fait savoir par son attaché de presse, Dimitri Soudas, qu'il «espère que le décès de M. Arafat mènera à une nouvelle génération de leadership pour l'Autorité palestinienne qui pourra mettre de côté la violence et travailler pour obtenir la paix» dans la région.

La Fédération nationale des enseignants et des enseignants du Québec (CSN) dit de son côté «ajouter sa voix à celle d'hommes et de femmes qui (...) saluent la vie de combat de cet homme pour la dignité et la liberté du peuple palestinien». La FNEEQ, poursuit un communiqué de l'organisme, «veut ainsi se solidariser avec le combat important que mène le peuple palestinien, qui doit conduire à la fin de l'occupation militaire israélienne».

Une délégation de 21 enseignants d'une douzaine d'institutions du Québec a participé à Ramallah, au début du mois d'octobre dernier, à une conférence internationale sur la mondialisation, l'éducation et le changement social et avait rencontré M. Arafat à cette occasion.



«Repose en paix, Arafat», a écrit dans sa main une Palestinienne présente devant l'hôpital français où le rais rendu l'âme.

Des obsèques comme un signe de paix

■ PARIS (AFP)—Les obsèques de Yasser Arafat, qui devaient se tenir tôt ce matin en Égypte, pourraient, comme celles de Yitzhak Rabin et du roi Hussein de Jordanie, fournir l'occasion à la communauté internationale d'afficher sa volonté de relancer le processus de paix au Proche-Orient.

Les funérailles du premier ministre israélien et du roi de Jordanie, figures emblématiques, comme Arafat, des tentatives de règlement du conflit israélo-arabe, avaient réuni des représentants accourus du monde entier.

La mort de Yitzhak Rabin, assassiné le 4 novembre 1995 par un extrémiste juif, avait provoqué une vive émotion internationale. Signataire des Accords d'Oslo, le premier ministre israélien avait échangé le 13 septembre 1993 une poignée de main historique avec Yasser Arafat, alors chef de l'OLP. Il avait ensuite partagé le prix Nobel de la paix avec Yasser Arafat et

Les obsèques de Rabin et du roi Hussein avaient soulevé un élan de réconciliation

le ministre israélien des Affaires étrangères Shimon Peres, en 1994.

Les funérailles de Rabin ont rassemblé un million d'Israéliens et des centaines de dignitaires étrangers. Même des dirigeants du monde arabe font le déplacement symbolique à Jérusalem. Le président égyptien Hosni Moubarak s'y rend pour la première fois en tant que chef d'État, Hussein de Jordanie pour la première fois depuis 1967.

Le président américain Bill Clinton assiste à la cérémonie coiffé d'une kippa, accompagné de ses prédécesseurs Jimmy Carter et George Bush père.

Yasser Arafat n'assiste pas à l'inhumation, les autorités israéliennes ne le souhaitant pas. Mais il se présente peu après ses condoléances au domicile de la famille Rabin, tête nue, sans son keffiyeh. «C'est comme si Arafat était devenu un membre de la famille», commentera, touchée, la veuve du premier ministre, Léa Rabin.

Trois ans après, Hussein de Jordanie meurt d'un cancer, le 7 février 1999. Une semblable émotion parcourt le monde à la nouvelle de la disparition d'un roi couronné 46 ans plus tôt, fervent militant de la création d'un État palestinien et signataire d'un traité de paix avec Israël le 26 octobre 1994.

Plusieurs dizaines de rois, cheikhs, sultans, présidents et chefs de gouvernement rendent hommage au souverain lors de ses funérailles à Amman, ainsi que le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan. Israël envoie 23 représentants, dont son président Ezer Weizman et son premier ministre Benjamin Netanyahu.

Ce dernier s'entretient avec Yasser Arafat, également présent. «Le fait que nous soyons tous venus ici mon-

trer notre attachement à une paix réelle au Proche-Orient m'a convaincu que je devais essayer de prendre un nouveau départ pour élargir les efforts de paix et les faire passer dans les faits», déclare M. Netanyahu, alors que le processus de paix s'essouffle.

Le président syrien Hafez Al-Assad crée la surprise en se rendant dans la capitale jordanienne, alors qu'il entretenait des relations tendues avec le défunt roi. Bill Clinton et trois de ses prédécesseurs à la Maison-Blanche s'inclinent ensemble devant la dépouille mortelle du souverain.



RÉACTIONS EN BREF

SHIMON PERES

■ PARIS—Yasser Arafat a fait beaucoup pour le peuple palestinien mais, trop soucieux de sa popularité, il n'est pas allé assez loin dans les réformes et n'a «jamais abandonné vraiment la voie du terrorisme», regrette l'ancien premier ministre israélien Shimon Peres, qui partage le Nobel de la paix 1994 avec Yitzhak Rabin et le président de l'Autorité palestinienne. Dans une tribune publiée dans *Le Monde*, Peres rappelle que «les Palestiniens voient dans Arafat le père de leur nation. Comme un père, il a fait beaucoup pour ses enfants, mais il les a aussi protégés de façon excessive». M. Peres se souvient qu'après la signature des Accords d'Oslo en 1993, le président palestinien lui avait reproché de l'avoir «transformé en personnalité controversée aux yeux des Palestiniens». Et de conclure: «Une vie vient de s'achever. Le temps est venu pour beaucoup de vies de commencer.» (AP)

JACQUES CHIRAC

■ PARIS—Le président français Jacques Chirac s'est recueilli durant 25 minutes devant la dépouille mortelle de Yasser Arafat à l'hôpital militaire de la banlieue parisienne où le leader palestinien est décédé. Adressant «au peuple palestinien et à ses représentants un message d'amitié et de solidarité», il a présenté ses condoléances en embrassant Souha, épouse d'Arafat, et la déléguée générale de Palestine en France, Leila Chahid. Avant de quitter l'hôpital, il a ajouté que la France «continuera à agir inlassablement pour la paix et la sécurité au Proche-Orient (...) dans le respect des droits des peuples palestinien et israélien». (AFT)

JEAN CHAREST

■ Le premier ministre québécois a offert hier ses condoléances au peuple palestinien. «Il incarnait littéralement la cause palestinienne», a dit M. Charest, qui a souligné la «très grande détermination» du chef palestinien. M. Charest a refusé de prendre position sur le passé trouble de Yasser Arafat, estimant que «l'histoire jugera son œuvre», mais il n'en considère pas moins que l'homme aura été «l'incarnation de la poursuite du peuple palestinien, en vue d'avoir son propre pays et faire reconnaître sa souveraineté». Cette marche vers la souveraineté, a-t-il prudemment nuancé, doit néanmoins se faire en tenant compte des impératifs de sécurité de l'État d'Israël. (PC)

BILL CLINTON

■ NEW YORK—L'ancien président américain a dit regretter que Yasser Arafat ait manqué l'occasion de pouvoir réaliser le rêve de la nation palestinienne en 2000. «L'histoire se souviendra que le plus grand moment de Yasser Arafat s'est déroulé le 13 septembre 1993, lorsque lui et le premier ministre d'Israël Yitzhak Rabin se sont serrés la main sur la pelouse de la Maison-Blanche et ont signé les Accords d'Oslo, qui ont ensuite conduit à sept ans de négociations, de progrès et de paix relative», a-t-il commenté. (AFP)

Le plus beau restaurant des restos!

Vous invitent

Investisseur / opérateur, opératrice d'expérience
Investissement minimum requis 50 000 \$
Opportunités de franchises
Lebourgneuf, L'ancienne-Lorette

Portes ouvertes

Bouchées et breuvages seront offerts
vendredi 19 novembre 2004 de 18 à 20 h
Endroit : Charbon Steak House
450, Gare du Palais, Vieux-Port de Québec

R.S.V.P.

Nathalie Desjarlais
Tél.: (450) 449-7272, poste 12
ndesjarlais@primerestaurants.com
www.primerestaurants.com

LE GRAND JOURNAL
AUJOURD'HUI 16 H 30
AVEC BRUNO SAVARD, JOSÉE TURMEL ET JEAN-LUC MONGRAIN

En direct de New-York !
FLASH
CE SOIR 18 H 30
PREMIÈRE DU SPECTACLE DE
GREGORY CHARLES BLACK & WHITE

TQQS

Un réseau **COGECO**

Canal 2, câble 13 | Bell ExpressVu 109 | Star Choice 723

LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

Mario Grenier quitte CHIK pour Rythme FM

MARIANNE WHITE
MWhite@lesoleil.com

■ Le paysage radiophonique de Québec continue de bouger. L'animateur vedette de CHIK, Mario Grenier, animera pour une dernière fois ce matin l'émission Plus tôt Mario au 98,9. Il devrait faire le saut d'ici quelques mois au réseau Rythme FM.

Après 18 ans à l'antenne d'Énergie, Mario Grenier a décidé de partir « relever de nouveaux défis ». Il ira prêter main-forte à Rythme FM, qui peine à attirer des auditeurs depuis sa mise en ondes à la fin de l'été 2003. Le principal intéressé n'a pas voulu confirmer l'information, mais a indiqué qu'il animerait sa dernière émission au 98,9 ce matin.

« Je vais être très fébrile parce que je tourne une page importante de ma carrière, a-t-il dit hier. Je sens que je ne vais pas dormir beaucoup cette nuit ! »

Animateur-vedette de la station du réseau Énergie, propriété d'Astral Média, Mario Grenier a contribué à maintenir sa station numéro un à Québec pendant 11 ans. L'émission du matin qu'il animait jusqu'à aujourd'hui se classe au deuxième rang des émissions matinales et depuis son arrivée le matin il y a un an et demi, l'animateur a permis à la station de gagner 4,2 parts de marché.

« Ça va être une journée difficile (aujourd'hui) », a dit Mario Grenier, qui quitte non sans émotion cette station qui a été « extraordinaire » pour lui. « Mais à 46 ans, il est temps que je passe à autre chose. »

PÉRIODE D'ATTENTE

Mario Grenier ne pourra pas reprendre le micro dès la semaine prochaine. Son contrat contient en effet une clause qui l'empêche d'aller travailler immédiatement pour une autre station.

« Il va y avoir une période pendant laquelle je vais être à la maison », a-t-il indiqué.

Mais cet infatigable animateur n'a pas



Mario Grenier

l'intention de prendre une période de repos. Il compte s'occuper du développement des affaires pour le Grand Rire bleu, son « bébé » comme il aime bien l'appeler.

« Je vais faire du repérage et rencontrer des partenaires, notamment en Europe », a-t-il précisé. Comme il participe financièrement au festival de Montreux, en Suisse, Mario Grenier entend profiter de ses déplacements sur le Vieux Continent pour élargir le volet international de son festival d'humour.

Chez Rythme FM, on n'a pas voulu confirmer la nouvelle hier. La station offre des émissions locales le matin et en fin de journée, tandis que Véronique Cloutier anime l'émission réseau du midi depuis Montréal.

On ne sait pas encore quelle émission animera Mario Grenier, mais l'annonce devrait être faite dans les prochains jours.

Le 91,9 n'a pas réussi à obtenir les cotes d'écoute espérées depuis son ouverture à la fin de l'été 2003. Les derniers résultats des BBM au printemps indiquaient que la station accusait un recul de son auditoire de 20 %. La station attire 51 000 auditeurs, selon les plus récentes données, tandis que CHIK a un auditoire de 306 000 personnes.

Le Pavillon de la jeunesse sera rénové

ÉRIC MOREAULT

EMoreault@lesoleil.com

Québec va de l'avant avec son projet de rénovation du Pavillon de la jeunesse. Après sa cure de rajeunissement, l'aréna pourra accueillir 5000 personnes, tant pour des événements à caractère sportif que des spectacles.

« C'est un feu vert... sous réserve de l'approbation du conseil municipal », a confirmé le maire Jean-Paul L'Allier au SOLEIL. Le comité exécutif vient d'autoriser, au coût de 450 000 \$, la réalisation des plans et devis ainsi que l'estimation des coûts pour la rénovation du pavillon situé à ExpoCité.

Les travaux sont colossaux : refaçon extérieure et de la fenestration ; élimination des colonnes intérieures ; remplacement ou remise en état du système de réfrigération ; mise à jour des services ; remplacement des estrades ; aménagement d'espaces à bureaux ; etc.

Alors, pourquoi rénover ? Après analyse préliminaire, on évalue déjà que le coût de construction d'un nouveau bâtiment serait le double du coût des rénovations.

Or, Québec a un besoin criant d'un amphithéâtre de gabarit intermédiaire. Il

permettrait notamment la présentation de *shows* rock qui boudent la capitale, en ce moment parce que les salles sont trop petites et le Colisée trop grand.

Sur le plan sportif, l'aréna modulaire pourrait être converti, selon les besoins, en patinoire de dimension olympique ou nord-américaine. Cette flexibilité permettrait, croit-on, d'amener sur le site de nouveaux événements tels que des compétitions de patinage de vitesse sur courte piste.

Certains n'ont même pas attendu la décision de la Ville pour manifester leur intérêt. Au mois d'août dernier, le club de hockey Radio X de Québec a signé une entente de cinq ans pour devenir le locataire principal du Pavillon de la jeunesse lorsqu'il sera rénové. On avait prévu, à ce moment, lui livrer son nouveau domicile à temps pour la saison 2005-2006.

On a aussi prévu que le « petit Colisée » servira à accueillir le Championnat mondial de hockey en 2008, pour le 400^e anniversaire de Québec.

Fait à signaler, cette rénovation comblerait aussi des besoins actuels : le Tournoi international de hockey peewee pourrait présenter plus de matchs sur le site d'ExpoCité, notamment les rencontres du tournoi consolation.

Québec dépose sa politique culturelle globale

ÉRIC MOREAULT

EMoreault@lesoleil.com

■ La Ville de Québec a déposé hier une politique « globale » de la culture qui mise sur sa « démocratisation ». Afin de favoriser la participation de la population à la vie culturelle, Québec augmentera ses subventions aux organismes de 750 000 \$ au cours des deux prochaines années, passant de 1,2 à 1,9 millions \$ par année sur les 11 millions \$ dont dispose le Service de la culture.

Le raisonnement est simple : un meilleur financement contribuera à un meilleur rayonnement et à une meilleure accessibilité.

« La nouvelle politique culturelle rend les arts et la culture encore plus accessibles afin que tous puissent avoir les moyens de pratiquer, de transmettre et de partager leur passion du beau et du bien fait », a souligné Jean-Paul L'Allier.

Québec accroîtra ainsi de façon marquée son soutien aux organismes bénévoles, tout en cherchant également à servir de pont entre les écoles, les organismes de loisirs et communautaires et les artistes.

En survolant les grandes lignes de la politique, les représentants du milieu culturel ont eu une première réaction positive. « On voit ça d'un bon œil », souligne Louis-Yves Nolin, directeur administratif de la Bordée. S'il y a des petites réserves normales ici et là, on n'apprécie guère, toutefois, que Québec ne donne pas suite à la création d'un Conseil des arts.

Jugeant plus urgent d'investir de l'argent dans la culture que les structures, Québec renonce — pour l'instant — à mettre sur pied ce Conseil que réclamait le milieu.

« Ce n'est pas une « mauvaise » nouvelle, mais il faut rester vigilant. Il est vrai que la Ville investit à la hauteur de ses moyens », signale Michel Létourneau, dg de l'OSQ et longtemps associé au Festival d'été.

Jean-Paul L'Allier espère que cette politique permettra de mieux mettre en lumière auprès des décideurs qu'investir dans la culture est extrêmement payant, « huit à neuf fois la mise initiale » — l'impact économique de l'activité culturelle dans la région est déjà de 1,3 milliard \$ annuellement.

VOLONTÉ POLITIQUE

« Elle est le reflet d'une volonté politique qui, malgré les contraintes budgétaires de toutes natures, positionne la culture comme un levier essentiel de l'épanouissement de la collectivité et du développement économique », acquiesce Philippe Sauvageau, président du Conseil de la culture de Québec.

Le maire L'Allier estime que cette politique sera aussi un « outil de surveillance de l'effort (d'investissement) du gouvernement du Québec et, dans une moindre mesure, du gouvernement du Canada » dans la culture de la capitale.

Car en matière de culture, les pouvoirs d'une ville restent limités. Et malgré tout son bon vouloir, il est difficile d'empêcher les artistes de Québec de s'exiler.

« Il y a des domaines où on ne peut

que parler, comme dans l'audiovisuel, reconnaît le maire L'Allier en soulignant toutefois le succès de la politique municipale de rétention des ateliers d'artistes dans Saint-Roch. Mais comme administration, on ne peut pas aller plus loin et on ne peut pas nier non plus le pouvoir d'attraction de Montréal. »

L'abandon du projet de Conseil des arts frustre le milieu

Seul, mais bémol quand même, dans le concert de louanges qui accompagne la nouvelle politique culturelle, le milieu déplore que la Ville ait renoncé à la création — demandée — d'un Conseil des arts. Le Conseil de la culture de Québec héritera donc de responsabilités accrues comme intermédiaire entre les artistes et Québec.

« C'est un choix politique de conforter le Conseil de la culture, estime Michel Létourneau, le dg de l'OSQ. À nous de s'assurer qu'ils seront de bons ambassadeurs. »

En effet, la Ville a conclu une entente avec le Conseil qui confère, ni plus ni moins, les fonctions d'une commission culturelle à ce dernier. Le Conseil pourra formuler des avis sur les principales politiques, orientations et programmes de subvention de Québec.

Le président du Conseil, Philippe Sauvageau, s'en réjouissait hier. Mais surtout parce que « cette association permettra aux artistes et au Conseil de s'exprimer et d'influer sur l'évolution de la politique culturelle ». D'un autre côté, il déplore qu'on reporte la création d'un véritable Conseil des arts et assure qu'il poursuivra ses efforts pour sa mise sur pied.

Faisant contre mauvaise fortune bon cœur à propos du Conseil des arts, les représentants du milieu culturel ont salué les orientations retenues par Québec. « C'est la concrétisation du parti-pris pour la culture, au sens très large, de l'administration L'Allier », constate M. Létourneau, qui juge le geste « courageux » dans le contexte actuel. Mais on se garde quand même une petite gêne : « On jugera l'arbre à ses fruits. »

Reste qu'on était agréablement surpris que la politique soit accompagnée d'un plan d'action triennal... et d'argent, 750 000 \$ de plus chaque année.

Les premiers 250 000 \$, répartis

Pour ce qui est de la pratique des arts comme telle, Québec veut encourager la collaboration entre amateurs et professionnels — ce qui pourrait créer des débouchés pour ces derniers en matière de formation. Ce qui entre en droite ligne avec l'objectif de stimuler l'éclosion de nouveaux talents.

Qui plus est, on souhaite développer et conserver le caractère patrimonial de Québec, ainsi qu'élargir les échanges afin d'ouvrir les horizons. Cette ouverture sur le monde bénéficiera aux artistes de la capitale et pourrait en encourager d'autres d'ailleurs à s'installer ici.

« La culture est au cœur du développement de Québec », a résumé Lynda Cloutier, la conseillère responsable de la culture au comité exécutif.



LE SOLEIL, STEVE DESCHÊNES
Philippe Sauvageau se réjouit de ce que le Conseil de la culture qu'il dirige détienne dorénavant les fonctions d'une commission culturelle.

équitablement entre une soixantaine d'organismes, des Amis de l'orgue à Vidéo Femmes en passant par les festivals, théâtres et autres institutions culturelles, sont une indexation sur les subventions, restées au même niveau depuis 10 ans. Les organismes pourront aussi bénéficier d'une partie des 250 000 \$ si leur situation a changé, après analyse de leur dossier. Finalement, la Ville réserve un dernier tiers à un fonds pour encourager les innovations et la recherche.

Le sens de l'écoute — l'administration a pris en compte plusieurs demandes — et l'implication active de la Ville en ont agréablement surpris d'autres. « L'avant-projet de politique, d'octobre 2002, était inquiétant. Ça a beaucoup évolué et beaucoup de choses ont été précisées, notamment la place de l'artiste au cœur des fondements de la politique culturelle », signale Louis-Yves Nolin, le directeur administratif de la Bordée.

« C'est une bonne base de travail pour construire l'avenir. » É.M.

DEMAIN
DANS LE SOLEIL

Vivre à
Québec



Cahier
Québec

Dans le confort et la sécurité de sa ville carte postale, le citoyen de Québec coule une vie paisible, profite de sa qualité de vie, est souvent peu enclin à prendre des risques et se méfie des grands projets qui dérangent. Qui est le citoyen de Québec et comment se porte sa ville ? Une grande série à lire à partir du samedi 13 novembre.

Zellers

Les samedi et dimanche
13 et 14 novembre 2004 seulement!

Partagez la
*chaleur des
fêtes*

25%

de rabais*

sur **TOUS**
les vêtements d'intérieur
et d'extérieur à prix ordinaire
pour homme, femme, enfant et bébé.

*Sauf les chaussures.

10% de rabais
sur **TOUS** les
appareils photo
numériques

*Sur nos prix ordinaires

Offre spéciale
de la direction

47¢

AU CHOIX!
Paquet de 2 rouleaux d'essuie-
tout Fiesta® et White Swan®
ou boîte de 135 papiers-
mouchoirs White Swan®
Quantités limitées.

Offre spéciale
de la direction

3,97

Paquet de 8 rouleaux
d'essuie-tout de format
géant White Swan®
Quantités limitées.

**Samedi
seulement!**

15% de rabais
sur **TOUS**
les téléviseurs

*Sur nos prix ordinaires.

25% de rabais
sur **TOUS** le café

40% de rabais
sur **TOUS**
les chariots
à tiroirs
en plastique

2\$ de rabais
sur tout format
de détergent
à lessive
Sunlight®

50% de rabais
sur **TOUS**
les pendentifs et toutes
les boucles d'oreilles
en or 10 carats
(prix ord. : 79,98 \$ à 399,98 \$)
et **TOUTES** les bagues gemmées
et diamantées et toutes les perles

50% de rabais
sur **TOUS** les articles
Waverly® Decor™ :
linge de lit, de salle de bain,
de table et de cuisine,
parures de fenêtre et
housses de meubles
*Sur nos derniers prix étiquetés.
Dans certains magasins.

Le lundi 15 novembre 2004 seulement!

Utilisez votre carte de crédit Hbc et obtenez

10% de rabais

sur presque
tout en magasin
(y compris les articles à prix ordinaire, de solde et de liquidation)

*Exceptions : Tous les articles des catégories d'épicerie (y compris les aliments, les produits chimiques, les friandises, les articles en papier et les produits de nettoyage), la nourriture pour animaux, les produits du tabac, les ordonnances, les billets de loterie, les gros électroménagers, les téléviseurs, les magnétoscopes, tous les logiciels, le matériel et les accessoires d'ordinateur, les consoles, le matériel et les logiciels de jeux vidéo, les cassettes et les disques préenregistrés (rayon 792), les lecteurs DVD (rayon 683), les films, les articles offerts par publipostage, les commandes du catalogue Primes Hbc, les cartes-cadeaux Hbc et les articles des rayons concédés.



Les prix sont en vigueur les samedi et dimanche 13 et 14 novembre 2004 (sauf avis contraire).

Le choix varie selon le magasin. Tant qu'il y en aura. Désolés, aucun bon d'achat différé.



FRAUDE ET ABUS DE CONFIANCE

L'ex-député Jean Filion fait appel

RICHARD HÉNAULT
RHenaault@lesoleil.com

Reconnu coupable le mois dernier de fraude et d'abus de confiance aux dépens de l'Assemblée nationale, l'ancien député Jean Filion fait appel du jugement.

Le montant de la fraude commise entre 1991 et 1998 s'élevait à plus de 90 000 \$. Le député de l'époque a alors fait payer par l'Assemblée nationale les salaires d'ouvriers de la construction et de membres du personnel de son bureau de comptable. Alors que Filion prétendait qu'il s'agissait d'employés de soutien de son bureau de député, ces personnes ont aménagé un logement et mis au point un logiciel de comptabilité.

Comme il l'avait invoqué sans succès lors de son procès, Filion prétendra en Cour d'appel qu'il bénéficiait d'une immunité en tant que député. « La Loi sur l'Assemblée nationale, écrit Filion et son avocat, stipule que le député jouit d'une entière indépendance dans l'exercice de ses fonctions et qu'il bénéficie d'une immunité relativement à toute poursuite judiciaire intentée en raison d'un acte officiel accompli de bonne foi dans l'exercice de ses fonctions. » « La loi, ajoutent-ils, stipule que le Bureau de l'Assemblée nationale exerce une fonction de contrôle et de réglementation à cet égard. »

DÉFENSE PLEINE ET ENTIÈRE

Enfin, l'ancien député soutient qu'il n'a pas pu présenter une défense pleine et entière. La réputation de son avocat au cours du procès ne lui aurait pas permis de contre-interroger un certain nombre de témoins. De plus, il reproche au juge de ne pas lui avoir permis d'obtenir la divulgation de documents en possession de l'Assemblée nationale.

En attendant l'audition en Cour d'appel, les représentations sur la peine de Filion seront faites le 17 décembre.

VICTIME DE SON CONJOINT, JOUEUR COMPULSIF

Lucie Viel pourrait profiter du recours collectif engagé contre Loto-Québec

ÉLISABETH FLEURY
EFleury@lesoleil.com

Lucie Viel, cette résidente de Charny qui s'est retrouvée avec les dettes de jeu de son mari après que celui-ci eut mis fin à ses jours, pourrait être dédommée par Loto-Québec si la Cour supérieure rendait un jugement favorable aux quelque 119 000 joueurs pathologiques représentés par le recours collectif.

C'est ce que croit M^{re} Jean-Paul Michaud, procureur dans le dossier du recours collectif de 700 millions \$ intenté contre Loto-Québec. « Son conjoint (à M^{me} Viel) était un joueur pathologique, dit M^{re} Michaud. À première vue, il se qualifiait parmi les 119 000 joueurs qui ont développé une dépendance aux vidéopokers et qui sont protégés par le recours collectif. »

« Comme il est décédé, son épouse hérite de ses droits par rapport au recours, continue l'avocat. En fait, elle est au droit de son mari, donc éligible aux sommes qui pourraient être versées par Loto-Québec s'il y avait un règlement ou si la Cour rendait un jugement favorable au joueurs. » Jointe par LE SOLEIL, hier, Lucie Viel a indiqué qu'elle avait l'intention de « faire partie de la gang. »

Le recours collectif, dont l'exercice a été autorisé en mai 2002, vise toute personne qui, depuis juin 1993, a développé un problème de jeu compulsif en utilisant les appareils de loterie-vidéo mis à sa disposition par Loto-Québec. Ce qui est le cas du défunt mari de Lucie Viel, Richard Cassista.

« S'il était encore vivant, il serait automatiquement lié au recours collectif, dit M^{re} Michaud. En fait, tous les joueurs pathologiques qui ont développé une dépendance aux vidéopokers sont liés au recours, à moins de s'en être expressément exclu. Et M^{me} Viel est couverte par le recours en tant qu'héritière de son époux. »

Au total, 578,7 millions \$ sont réclamés à Loto-Québec à titre de dommages et intérêts de base reliés aux frais de traitement des 119 000 membres du recours collectif. Des dommages exemplaires totalisant 119 millions \$ sont également réclamés.

« Cette somme de 119 millions \$ pourrait être versée à une fiducie au profit d'une fondation constituée en vue de subventionner la recherche,

la prévention et le traitement des joueurs pathologiques quant à l'utilisation des appareils de loterie-vidéo », écrit dans sa requête l'instigateur du recours, Jean Brochu.

Au soutien de sa requête, M. Brochu souligne que « la responsabilité de la défenderesse est engagée dans la mesure où, à titre d'exploitant d'un bien, elle a fait défaut de faire une mise en garde sur les risques et dangers associés à l'utilisation de ce bien et les moyens de s'en prémunir. »

« PAS UN MAUVAIS GARS »

Interrogée hier sur le passé houleux de son défunt mari, Lucie Viel a confié qu'il ne l'avait effectivement « pas eu facile ». « Mais ça a toujours été un bon gars, quelqu'un qui s'impliquait dans la communauté », a-t-elle tenu à souligner, faisant notamment référence au combat mené par Richard Cassista contre l'usine d'équarissage Alex Couture. Fatigué d'endurer les odeurs dégagées par l'usine, le citoyen de Charny avait inscrit un recours à la Cour des petites créances.

En 1983, Richard Cassista avait causé la mort d'un motocycliste alors qu'il conduisait avec les facultés affaiblies par l'alcool. « C'est un événement qui l'avait beaucoup attristé et qu'il n'avait jamais oublié. C'est d'ailleurs à partir de ce moment-là qu'il avait décidé d'arrêter de boire », raconte M^{me} Viel.

M. Cassista est demeuré sobre pendant 17 ans avant de recommencer à boire à cause de ses problèmes de jeu. L'an dernier, il s'était barricadé avec une arme dans sa résidence de la rue Homère-Poirier, qui abritait la garderie de sa conjointe. « Il était sous l'effet de l'alcool et voulait mettre fin à ses jours. Ça faisait 17 ans qu'il n'avait pas pris un verre... », mentionne M^{me} Viel.

Selon le sergent Alain Gelly, de la police de Lévis, le siège avait duré une bonne partie de la journée. « L'homme était seul dans la maison et menaçait de se suicider. Tout s'était bien terminé et aucun coup de feu n'avait été tiré », se souvient le sergent Gelly.

Le 19 novembre, Lucie Viel doit rencontrer le ministre des Finances, Yves Séguin. Celui-ci lui a promis de trouver « des solutions » pour l'aider à rembourser les 48 000 \$ de dettes qu'elle a héritées de son époux.

578,7 millions \$ sont réclamés à la société d'État

Gillet réclame le rejet de l'appel de la Couronne

RICHARD HÉNAULT
RHenaault@lesoleil.com

Devant le défaut du ministère public de produire son mémoire d'appel dans le délai requis, Robert Gillet a déposé en Cour d'appel une requête en rejet du pourvoi.

Celui-ci concerne les accusations dont l'animateur de radio a été acquitté par le jury, en mars. Il s'agissait d'une accusation d'agression sexuelle et d'une d'avoir obtenu les services sexuels d'une adolescente moyennant rétribution.

La plaignante pour les deux chefs était la plus jeune des deux entendues au procès. Elle avait 15 ans au moment des infractions alléguées.

Au ministère de la Justice, le procureur responsable du Bureau de la lutte contre le crime organisé, M^{re} Jacques Casgrain, a reconnu que le ministère public n'a pas produit son mémoire d'appel dans le délai requis. Celui-ci, selon lui, expirait le 26 octobre.

Mais le ministère public n'a pas abandonné son appel, s'est empressé d'ajouter M^{re} Casgrain.

Dans la requête déposée au nom de son client, M^{re} Jacques Larochelle souligne que l'appelant n'a pas déposé son mémoire dans les 60 jours. « Compte tenu du caractère extrêmement préjudiciable de l'appel, écrit-il, Robert Gillet a prévenu toutes les parties qu'il insisterait sur le dépôt du mémoire dans les 60 jours, tel qu'il l'appert d'une lettre à l'honorable juge en chef Michel Robert. »

Il semble toutefois qu'un certain problème d'interprétation soit survenu et que le retard du ministère public à produire son mémoire soit attribuable au fait que des notes sténographiques du procès lui soient parvenues encore la semaine dernière. D'où la difficulté à produire un mémoire complet.

Aussi, les procureurs de la Couronne ont-ils obtenu une prorogation de leur délai jusqu'au 22 novembre, date à laquelle la requête de Gillet est présentable. Celle-ci pourrait donc devenir sans objet si le ministère public dépose son mémoire d'ici là.

Parmi les arguments invoqués par M^{re} Larochelle dans la requête de Gillet, il soutient que ce dernier « a subi un préjudice inimaginable de l'acharnement du procureur général à tenter par tous les moyens de le faire condamner sur les accusations manifestement fausses ». L'avocat souligne à l'intention des juges de la Cour d'appel qui entendront éventuellement sa requête que Gillet a réussi à reprendre ses activités d'animateur de radio et qu'il a intérêt à ce que sa situation juridique soit clarifiée au plus vite. « Il est totalement et manifestement innocent des accusations portées contre lui et le procureur général est en possession de toutes les informations qui le démontrent clairement », conclut M^{re} Larochelle.

Quant à l'appel du ministère public de l'acquiescement de Gillet de l'accusation d'avoir obtenu les services sexuels d'une adolescente de 17 ans moyennant rétribution, il suit normalement son cours.

DEVENEZ camelot

30 000 \$ de prix en argent attribués tout au long de l'année!

LE SOLEIL

POUR FAIRE PARTIE DE L'ÉQUIPE DE CAMELOTS,

LE SOLEIL

contactez-nous au 686-3344 ou sans frais pour les gens de l'extérieur au 1 866 686-3344.

Pour plus de fraîcheur

Refroidisseur pour trempette

4⁹⁸\$

POM LE COIN CULINAIRE

POM PLACE LAURIER 653-5878

Surveillez notre Vente de Noël

Rabais jusqu'à **40%**

Plusieurs marques prestigieuses dont **Sauter, Kohler & Campbell, Schimmel, Petrol, Young Chang, Bergmann.** Pianos usagés et reconstruits.

LES PIANOS ANDRÉ BOLDUC INC.

230, côte des Fermes Saint-Joseph-de-Beauce (à 30 min. des ponts)

1 888 397-5057

www.pianobolduc.com

Financement disponible

Offre d'entretien automnal

39⁹⁵\$

Des frais environnementaux peuvent s'appliquer.

- ✓ Graissage (le cas échéant), vidange d'huile et remplacement du filtre
- ✓ Appoint du lave-glace
- ✓ Permutation des pneus
- ✓ Inspection tranquillité d'esprit
- ✓ Rapport écrit des résultats

Achetez 3 pneus* obtenez le 4^e GRATUITEMENT!



Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire.

* La pose par le concessionnaire est requise et les pneus de 18 pouces et plus sont exclus. Pose et équilibrage des pneus en plus.

Entretien des freins Value Line Mopar

99⁹⁵\$

NOUVEAU GARANTIE À VIE

* Garantie à vie sur les plaquettes et segments des freins Value Line. Consultez votre concessionnaire pour obtenir les détails.

- ✓ Remplacement des plaquettes ou des segments
- ✓ Inspection des disques et des étriers avant, du maître-cylindre, des fixations et des flexibles des freins
- ✓ Appoint du maître-cylindre
- ✓ Vérification de la condition du liquide pour freins



Pratique. Abordable.

Jeep SERVICE

Il n'existe pas de meilleur moyen d'entretenir votre véhicule... laissez-nous vous le prouver.

SEULEMENT CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER • JEEP® • DODGE

† Des frais peuvent s'appliquer pour les diesels, V10, V8 HEMI®, et pour l'élimination des fluides et des huiles moteur semi-synthétiques et synthétiques. Le service d'entretien inclut jusqu'à cinq litres d'huile Mopar. Certaines exceptions s'appliquent. ‡ Jusqu'à épuisement des stocks. 1, 2, 3, 11 Ces offres de service ainsi que le prix et l'incitatif qui les accompagnent ne s'appliquent qu'aux concessionnaires Chrysler • Jeep® • Dodge participants. Les prix affichés ne comprennent pas les taxes. Le concessionnaire peut vendre à prix moindres. Offres en vigueur jusqu'au 31 décembre 2004 inclusivement. Un prix par personne. Prix de 50 000 \$ à 100 000 \$ d'une valeur de 1,25 \$ à 100,00 \$ sont offerts, soit de l'antigel de senteurs, du liquide lave-glace, des trousseaux de sécurité ou des notes de 10 \$ applicables sur la facture du consommateur jusqu'à concurrence d'une somme n'excédant pas 100,00 \$. Aucun achat n'est requis. Le règlement complet du concours peut être obtenu auprès du concessionnaire. Consultez votre concessionnaire pour toutes les détails. MD Jeep est une marque de commerce déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada Inc., une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.

PROJET RABASKA

La Conférence régionale des élus veut donner une deuxième chance à Gaz Métropolitain

MARC SAINT-PIERRE
MSPierre@lesoleil.com

À son tour, la Conférence régionale des élus de Chaudière-Appalaches (CRE) vient de faire valoir qu'il y a lieu de donner la chance à Gaz Métropolitain d'expliquer son projet Rabaska avant de le rejeter.

«La CRE souhaite que le milieu puisse bénéficier d'études indépendantes et pertinentes sur le projet de port méthanier de Gaz Métro et ses partenaires avant de le condamner et de le rejeter», a indiqué le président de l'organisme par-régional et maire de Saint-Lambert-de-Lauzon, Jacques Pelletier, hier.

«Nous sommes actuellement confrontés à des débats qui évacuent en partie le rationnel et qui ne permettent pas d'avoir l'heure juste sur ce projet. Peut-on vraiment rejeter du revers de la main un projet d'investissement d'au moins 700 millions \$, sans prendre la peine d'examiner les vraies données et les réels enjeux, pas juste les arguments de ceux qui sont per-

sonnellement et directement concernés par les potentiels impacts négatifs d'un tel projet?», a ajouté M. Pelletier, dans une communication aux médias.

Successeur du Conseil régional de concertation et de développement (CRCD), la CRE est constituée de 24 élus municipaux de Chaudière-Appalaches, dont 3 de Lévis, et de quatre représentants des milieux socio-économiques. Les députés de la région

siégeant à l'Assemblée nationale y ont leurs entrées comme observateurs.

MAJORITÉ

L'intervention de la CRE quant au projet Rabaska fait suite à une résolution adoptée à la majorité par son conseil d'administration, en l'occurrence à 19 voix contre une et une abstention. Elle l'aligne de fait aux côtés de la Chambre de commerce de Lévis, de celle de Québec, du Port de Québec et de la Conférence des préfets de Chaudière-Appalaches.

Par ailleurs, les opposants déclarés au projet de Gaz Métro sont maintenant au nombre de 10. Rabat-Joie et le Giram viennent d'être rejoints par des organismes voués à la défense du patrimoine et de l'environnement, l'AQLPA et les Amis de la terre de Québec notamment. Le Conseil central de la CSN de Québec-Chaudière-Appalaches en fait également partie.

Poids lourd dans la balance, le conseil municipal de Lévis s'est lui aussi prononcé contre le projet, dans une résolution adoptée à 11 contre 3, début octobre.

BEAUMONT

Jusqu'à présent, le conseil municipal de Beaumont n'a pas pris de po-

184 000 tonnes de gaz à effet de serre

■ C'est quelque 184 000 tonnes de gaz à effet de serre et non pas 400 000 dont sera porteur le projet Rabaska. C'est ce qu'a indiqué le porte-parole du grand projet de Gaz Métro, Simon Poitras, hier. «Parler de 400 000 tonnes est tout à fait farfelu», a dit M. Poitras, faisant référence à un calcul maison de l'Association québécoise pour la lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA).

sition définitive sur Rabaska, ses élus s'étant rangés majoritairement dans le camp de ceux qui souhaitent que les études soient complétées au préalable. Mardi, le comité-conseil constitué par l'administration municipale beaumontaise rendra publiques des informations réunies par ses mandataires quant à la sécurité du projet et à son impact économique.

Pour Rabaska, le grand test à Beaumont n'en demeure pas moins le référendum du 5 décembre. À l'occasion des récentes élections à la mairie, le candidat ouvertement contre le grand projet, André Goulet, a été élu avec les deux tiers des voix exprimées.

À Gros-Cacouna, le projet de TransCanada et de Petro-Canada est porteur de quelque 500 000 tonnes de gaz à effet de serre, selon des indications émanant de l'AQLPA. «Ce chiffre de 500 000 inclurait les gaz de l'usine de cogénération qui y est prévue», a supputé M. Poitras, notant qu'un tel équipement n'est pas compris dans le projet Rabaska.

EN BREF

FORMATION AUX PARAMÉDICS

Urgences-Santé devra rendre des comptes

■ Le ministre de la Santé du Québec, Philippe Couillard, n'entend pas à rire avec Urgences-Santé, qui devra rendre des comptes et s'expliquer sur la formation donnée, à l'insu du gouvernement et peut-être illégalement, à des ambulanciers paramédicaux. Hier, il a donné à quatre experts le mandat de mener une enquête sur la Corporation Urgences-Santé, de Montréal, en vue de faire toute la lumière sur la formation donnée à 18 ambulanciers paramédicaux, une formation qui n'est pas reconnue au Québec et qui n'est pas près de l'être. Loin de s'excuser de voir le Québec faire bande à part dans ce dossier — c'est la seule province canadienne à ne pas offrir ce service de premiers soins avancés —, le ministre Couillard émet de sérieux doutes sur le bien-fondé de cette pratique, selon lui fort controversée. Le ministre veut vérifier dans quelle mesure Urgences-Santé a enfreint la loi sur les services préhospitaliers d'urgence. Faute de pouvoir pratiquer au Québec, au moins trois des 18 superambulanciers formés au Québec tentent leur chance en Ontario. (PC)

PRODUITS CONTENANT DES OGM

L'étiquetage obligatoire n'est pas pour demain, selon la ministre de l'Agriculture

(PC) — Le Québec devra attendre que le reste du Canada agisse avant de procéder à l'étiquetage obligatoire des aliments génétiquement modifiés.

«S'il fallait qu'on le fasse seuls, il y aurait un coût supplémentaire pour les producteurs et les consommateurs québécois», a déclaré la ministre de l'Agriculture, Françoise Gauthier, lors d'une conférence de presse hier.

Pourtant, une commission parlementaire de l'Assemblée nationale recommandait unanimement le printemps dernier de procéder dans les meilleurs délais à l'étiquetage obligatoire des aliments génétiquement modifiés, «afin de permettre aux Québécois de savoir réellement ce qu'ils mangent».

La ministre Gauthier estime que l'étiquetage obligatoire des aliments génétiquement modifiés ne pourra s'appliquer que lorsque cette mesure sera obligatoire partout au Canada.

Elle entend saisir ses collègues ministres de l'Agriculture des autres provinces de ce dossier lors de leur

prochaine rencontre. «Il faut que cette mesure se fasse dans une vision canadienne. C'est une question de coût», a dit M^{me} Gauthier.

Entretiens, la ministre a confié à l'Université du Québec à Montréal le mandat de faire une étude économique comparative des systèmes européen et australien en ce qui concerne les coûts de l'étiquetage obligatoire.

«Le ministère analysera les résultats de l'étude et évaluera la meilleure façon de permettre aux consommateurs québécois de faire des choix judicieux», a dit la ministre Gauthier.

AVANTAGES POUR LE QUÉBEC

Dans leur rapport, les députés libéraux et péquistes qui siégeaient au sein de la commission parlementaire avaient recommandé à l'unanimité d'instaurer l'étiquetage obligatoire des aliments génétiquement modifiés. Ils y voyaient plusieurs avantages pour le Québec.

Cette mesure donnait une grande valeur et une qualité supérieure aux produits alimentaires québécois, dont une grande quantité sont destinés à l'exportation. Ces députés notaient que le Québec pouvait faire preuve de leadership en Amérique du Nord en cette matière, comme il le fait en matière de traçabilité des aliments.

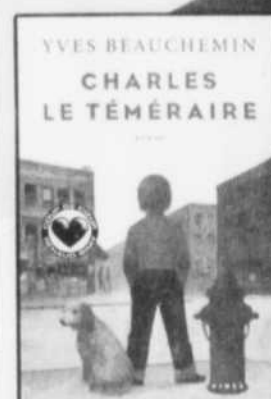
L'identification des bovins et leur traçabilité est en vigueur depuis l'an dernier. La traçabilité pour les ovins est entrée en vigueur en mars 2004. La traçabilité permet de connaître le cheminement d'un animal destiné à la consommation humaine depuis la ferme d'élevage jusqu'à la table du consommateur.

Enfin, la ministre Gauthier s'est réjouie du fait que le nombre de médecins vétérinaires en milieu agricole est à la hausse depuis un an, compte tenu de la pénurie de spécialistes en ce domaine. En août 2004, on comptait 19 diplômés en médecine vétérinaire qui avaient choisi de travailler en milieu agricole.

Librairie
Renaud-Bray

www.renaud-bray.com
Livres • Musique • Films • Cadeaux • Jeux

Venez rencontrer
YVES BEAUCHEMIN



le samedi 13 novembre
de 14 h à 15 h

Place Laurier ☎ (418) 659-1021

Nouveaux tarifs

Appelez au Canada et aux États-Unis
Parlez jusqu'à

45 minutes
pour seulement
99¢ par appel

4¢ par minute additionnelle

10-10-710

10-10-710 + 1 + code régional + numéro
10-10-710 + 011 + code du pays + numéro

Amérique du Nord
International

- 24 heures / 7 jours
- Pas d'abonnement
- Pas de frais mensuel
- Pas de contrat à signer

- Vos appels seront imprimés sur votre facture de service local.
- Sans frais si vous raccrochez avant 10 secondes lorsque vous tombez sur un répondeur.

Parce que la famille c'est important...



Pour informations appelez sans frais le service à la clientèle: 10-10-710-00 ou visitez www.1010710.com C.F. 425 - 516-Montreal QC - G0E 307

le premier livre de recettes de Ricardo

Tout pour recevoir mollo,
bruncher en famille
et faire que la cuisine
soit une détente méritée
le week-end.



Les Éditions
LA PRESSE

EN LIBRAIRIE DÈS MAINTENANT

Recherchez la classe et l'élégance. Manteau, angora-laine et soie
1550\$

Fournisseur officiel de la famille royale d'Angleterre

En exclusivité à Québec **Aquascutum** LONDON

MORALI SPORT Place Ste-Foy 653-4742

LE QUÉBEC ET LE CANADA

COMMISSION PARLEMENTAIRE SUR LES PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ

Fin sous une pluie de critiques

L'Agence des PPP échappera au contrôle des élus, prévient le vérificateur

MICHEL CORBEIL
MCorbeil@lesoleil.com

■ Après le protecteur du citoyen, la commission d'accès à l'information et le Commissaire au lobbyisme, le vérificateur général avertit les élus que l'Agence des partenariats public-privé échappera à son contrôle si le gouvernement Charest ne modifie pas sa loi.

La commission parlementaire sur les PPP s'est terminée sous une pluie de critiques, hier. Deux gardiens de l'éthique et de la transparence au sein de l'État ont notamment servi de sévères mises en garde.

L'intervention du Vérificateur général Renaud Lachance est tombée à quelques minutes de la toute fin des audiences. M. Lachance a pris sur lui d'adresser une lettre à la ministre Monique Jérôme-Forget pour préciser la véritable portée de son pouvoir.

« Si elles le désirent, l'Agence et ses filiales pourront fort probablement

m'empêcher de mener des travaux de vérification, établit-il. Je ne pourrai procéder à une vérification de gestion qu'après entente avec le conseil d'administration. »

« Malheureusement », cette disposition l'empêche souvent d'enquêter dans les entreprises de l'État, signale M. Lachance. M. Lachance précise qu'il s'exprime « afin que vous ne gardiez pas une fausse impression de sécurité » face à ses pouvoirs.

En matinée, le commissaire au lobbyisme, André Côté, a dit qu'en ce moment, rien n'oblige les lobbyistes parti-

cipant à la création d'un PPP à s'inscrire au registre des... lobbyistes. Selon lui, les représentants des firmes doivent être assimilés à des « titulaires de charges publiques ». Sinon, ils ne pourront être considérés comme des lobbyistes, même si « leurs services ont été retenus spécifiquement pour influencer des décisions » gouvernementales.

L'Association professionnelle des ingénieurs du gouvernement du Québec a dénoncé les PPP comme « une carte de crédit » pour accorder des baisses d'impôts en hypothéquant l'avenir. Les pouvoirs de l'Agence sont, a déploré le président Michel Gagnon, trop larges. « C'est comme se servir d'une pelle mécanique, plutôt qu'une pelle ronde, pour creuser un trou dans votre cour. »

Selon l'Association, le privé ne peut être laissé à lui-même pour surveiller les travaux. Une répétition du drame du viaduc du Souvenir, à Laval, qui avait

fait un mort, a été évitée de justesse, l'an passé, à Saint-Jérôme, dans la région de Montréal, lorsqu'un ingénieur a ordonné un contrôle inopiné, a fait valoir l'AIPGQ.

Des universitaires se sont joyeusement accrochés, à l'ouverture de la dernière journée d'audiences. Le Groupe d'études sur les réformes de l'État a démolé en bloc le recours aux PPP. Ils ne sont qu'une « stratégie de contournement des règles comptables, (...) favorisent l'opacité budgétaire et, (...) dans les faits, il n'y a aucun partage de risques avec le privé », a lancé Christian Rouillard.

Le député libéral Alain Paquet a quitté son siège de président de la commission pour donner la réplique. Soulignant qu'il est enseignant universitaire de formation, il a indiqué que « si j'avais une note à vous donner, (je dirais que le mémoire intitulé *Du pragmatisme au fétichisme*) est très, très fort en rhéto-

rique, très faible en théorique, déficient en empirique ». Avec un tel travail, « un étudiant en économie n'aurait pas passé son examen ».

Le critique du Parti québécois a fait valoir que le projet de loi a été attaqué de toutes parts. Si la ministre écoute le concert de protestations, a suggéré Sylvain Simard, elle n'a d'autre choix que de retirer la législation.

Dans son discours de clôture, la ministre Jérôme-Forget a signalé qu'elle ne traitera pas avec les PPP, si ce n'est sur l'obligation de soumettre les villes à son Agence. « Seul le gouvernement du Québec, ses ministères et ses constituantes traiteront avec l'Agence. »

Elle devrait resserrer les dispositions de la loi, quant à l'éthique, au favoritisme et aux conflits d'intérêts. Malgré ses assurances, « il demeure toutefois une certaine inquiétude », a-t-elle convenu.

GRIS COMME UN SOUVENIR DE GUERRE



C'est sous un crachin d'automne que les trompettes, la cornemuse et les canons ont retenti, hier, pour souligner le jour du Souvenir au pied de la Croix du sacrifice, à quelques jets de pierre de la porte Saint-Louis. Ils étaient des dizaines à s'être déplacés, malgré le froid et le ciel pleurnichard, pour se rappeler que plus de 100 000 Canadiens ont laissé leur vie sur un champ de bataille. Dans la foule, transie, des quidams et aussi d'anciens combattants, l'unifolié à la main, regardant défiler les dignitaires avec en tête le souvenir des années passées à défendre leur patrie. Le jour du Souvenir commémore chaque année la fin de la Première Guerre mondiale, les canons s'étant tus le 11 novembre 1918, à 11 h. Aux côtés de Jean Charest et de Bernard Landry, l'ex-ministre fédéral de la Défense et ancien maire de Québec, Gilles Lamontagne.

DÉPUTÉS DU PQ RAPPELÉS À L'ORDRE

Remous dans les rangs des militants

MICHEL CORBEIL
MCorbeil@lesoleil.com

La divulgation de la lettre où les présidents régionaux du PQ enjoignent les députés de leur formation politique à « serrer les rangs » derrière leur chef a provoqué des remous dans les rangs des militants.

Pendant que des responsables au Parti québécois souhaitent passer rapidement à autre chose, des péquistes, plusieurs sous le couvert de l'anonymat, n'ont pas caché qu'une certaine morosité plane sur les débats au sein du PQ.

Personne ne s'est cependant dit étonné que la lettre ait été remise au SOLEIL, mardi, même si elle était destinée à faire partie des informations transmises en huis clos aux élus péquistes, lors de la réunion hebdomadaire que préside Bernard Landry, leur chef.

Mercredi matin, un des signataires, Christian Gagnon, du PQ de Montréal-Centre, s'est manifesté pour corriger une donnée. Tous les présidents régionaux en exercice ont endossé la sortie



Le président du PQ de la Capitale-Nationale, Roger Bertrand

où les députés se font demander de cesser de couler les propos qu'ils

échanget en caucus et de se ranger derrière M. Landry, a précisé M. Gagnon.

C'est un informateur anonyme qui nous a transmis copie de la lettre collective. Dans une note, il suggérerait qu'il y avait eu « tordage de bras » pour que tous signent.

« C'est une initiative qui vient exclusivement des présidents régionaux, s'est élevé de nouveau M. Gagnon. Le contenu de la lettre est une copie carbone » des discussions qui ont eu lieu lors de la dernière réunion du bureau national du PQ, a-t-il dit.

Le président du PQ de la Capitale-Nationale, Roger Bertrand, a confirmé cette version. « Cela a été un mouvement spontané de la part de tous les présidents de régions. »

Des appels téléphoniques et des courriels de militants, qui ont réclamé l'anonymat, ont laissé entendre que la lettre remise à l'Assemblée législative s'avance trop en faveur de Bernard Landry. Nos interlocuteurs ont fait valoir que M. Bertrand n'aurait pas dû signer la missive sans obtenir

l'assentiment formel des militants composant le conseil régional du PQ.

En entrevue, M. Bertrand a rétorqué qu'il avait toute légitimité de le faire. « À 100 % », a-t-il expliqué. Il s'est désole que des militants s'expriment sous le couvert de l'anonymat. « Je ne pense pas que ce soit nécessaire de passer par les journalistes » pour faire valoir son point de vue au PQ, a-t-il évoqué.

Une source a fait valoir que ce qui est exceptionnel, ce n'est pas que des présidents régionaux demandent plus de solidarité aux députés, mais bien que la lettre se retrouve dans les médias. Il n'est cependant pas question de mener une enquête sur cette fuite. « Nous n'avons pas de temps à perdre avec cela », a mentionné Roger Bertrand.

M. Bertrand trouve la situation interne « un peu » frustrante. « Cela nous distrait de nos véritables devoirs », à savoir mettre temps et énergie sur le contenu pour le prochain congrès, en juin 2005, et sur le recrutement et le financement du Parti québécois.

Charest s'en remet à la bonne foi de Julie Boulet

MYLÈNE MOISAN
MMoisan@lesoleil.com

Le premier ministre Jean Charest n'a pas l'intention de sévir contre sa ministre Julie Boulet tant que l'Ordre des pharmaciens n'aura pas tranché, à savoir si elle a agi illégalement en prêtant des locaux à deux médecins.

« Il faut présumer de sa bonne foi », a commenté hier avant-midi M. Charest en point de presse, ce qu'il n'avait pas fait à l'Assemblée nationale, où l'opposition multiplie les questions pour savoir où il loge sur ce dossier. « Je n'ai pas senti le besoin de me lever en Chambre. L'Assemblée nationale n'est pas un tribunal », a-t-il expliqué aux journalistes désireux de savoir pourquoi il n'avait répondu à aucune question posée au Salon bleu.

Comme l'avait fait la veille son ministre de la Santé, Philippe Couillard, le premier ministre a déploré que les députés péquistes reviennent jour après jour sur cette question. « On n'a pas besoin de s'acharner », a répondu M. Charest, qui a tout même reconnu que « les circonstances méritent d'être éclaircies ». Et, pendant que le syndicat de l'Ordre des pharmaciens s'en charge par l'entremise d'une enquête, M^{me} Boulet demeurera au cabinet à titre de ministre déléguée aux Transports.

C'est la deuxième fois que M^{me} Boulet se retrouve dans l'embarras à cause de gestes posés alors qu'elle était propriétaire d'une pharmacie, vendue depuis. Elle avait remis sa démission la première fois à titre de ministre déléguée à la Santé pour avoir accepté gratuitement des piluliers. Cette fois, elle a demandé à l'Ordre des pharmaciens de se prononcer sur la légalité du prêt de locaux consenti à des médecins, sans offrir sa démission.

EN BREF

Un sous-ministre adjoint à l'Éducation démissionne

■ MONTRÉAL — Le pouls de la réforme continuera-t-il de battre au bon rythme? Le ministère de l'Éducation perd le cœur de la réforme avec la démission, annoncée hier, du sous-ministre adjoint à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire et secondaire, Robert Bisailon. Comme l'a confirmé au *Devoir* le cabinet du ministre Pierre Reid, le sous-ministre a annoncé à son personnel qu'il quittera officiellement ses fonctions le 31 décembre, après sept ans en poste au MEQ. En laissant cette fonction stratégique, M. Bisailon passe un flambeau important, celui de la réforme, et ce, alors que l'entrée en vigueur des changements au secondaire est prévue en septembre prochain. Pourquoi part-il alors que son bébé ne trotte pas encore sans aide? « Pour des raisons personnelles », affirme l'attachée de presse du ministre Reid, Caroline Richard. Officieusement, certains chuchotent que Robert Bisailon n'a pas eu, avec ce nouveau gouvernement, un accès très facile aux prises de décision et qu'il en avait tout simplement marre. (PC)

Le Bloc veut retourner aux provinces les milliards \$ des fondations fédérales

ROLLANDE PARENT
Presse canadienne

MONTREAL — Le Bloc québécois entend profiter du statut minoritaire du gouvernement fédéral de Paul Martin pour faire en sorte que les milliards de dollars qui dorment dans les fondations fédérales et les millions mis en réserve par la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL) aillent aux provinces et au logement social.

Telle est la volonté exprimée, hier, par le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, de passage à Montréal pour participer à la cérémonie du jour du Souvenir organisée par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Y assistaient la vice-première ministre, Monique Gagnon-Tremblay, et des représentants des consulats des États-Unis, d'Italie et de France, notamment.

« Dans notre programme électoral, on dénonçait les fondations fédérales et on disait qu'on devrait réutiliser cet argent. On évaluait qu'il y avait là 6,8 milliards \$, avec les données qu'on avait à ce moment-là. »

Selon une information rendue publique hier, ce sont 7,7 milliards \$ qui sont accumulés dans 15 fondations fédérales mises en place par le gouvernement fédéral pour y déverser une partie de ses surplus budgétaires.

res. Dans un rapport publié en avril 2002, la vérificatrice générale, Sheila Fraser, avait critiqué ce mode de gestion de l'argent des contribuables qui échappe à l'examen des députés du fait que les gestionnaires des fondations ne sont pas tenus, dans la plupart des cas, de rendre des comptes au Parlement. M^{me} Fraser signalait en outre que les groupes visés par les fonds, les étudiants, les innovateurs et les fournisseurs de soins de santé, n'en voyaient pas la couleur.

« On va regarder ça. Il y a un budget qui s'en vient, a avancé le chef bloquiste.

« D'ores et déjà, on a suggéré que cet argent serve à éliminer le déséquilibre fiscal parce que ces fondations sont dans des champs de compétence provinciale, en éducation par exemple. Qu'on donne ça aux provinces. Qu'on leur donne donc plutôt que de laisser dormir ces sommes importantes », a-t-il lancé.

Quant au surplus de 2,5 milliards \$ dans les coffres de la SCHL, M. Duceppe est sur la même longueur d'onde dans ce dossier que le NPD. Les deux partis estiment que cette somme devrait aller au logement social.

« On veut faire en sorte que les profits faits par la Société d'hypothèque et de logement servent au logement social, y soient investis », a soutenu M. Duceppe.

DÉFUSIONS

Fournier maintient le cap

Le ministre évoque la possibilité d'élections en septembre 2005

SIMON BOIVIN

SBoivin@lesoleil.com

Les maires qui espéraient encore des changements à la Loi sur les défusions devront en faire leur deuil. Le ministre Jean-Marc Fournier « garde le cap » et envisage maintenant des élections en septembre 2005.

Par le dépôt du projet de loi 75, hier, le ministre Fournier a précisé des aspects de la loi 9 sur les réorganisations municipales, sans en changer les principes.

Autant du côté des villes centrales que de celles qui sont défusionnées, « j'ai eu énormément de demandes de changements », a indiqué M. Fournier au SOLEIL. « Chacun voulait la même chose : rapporter plus de revenus chez lui, explique le ministre. Ce qu'on me demandait de part et d'autre, c'est : "Change la loi pour moi, mais pas pour l'autre." La réponse est que ça n'a pas changé. »

Après avoir tenu des consultations sur la loi 9, le ministre voyait mal comment il aurait pu y apporter des modifications. « Les principes de la loi 9 deviennent maintenant des règles, indique M. Fournier. C'est presque du copier-coller. »

En outre, le projet de loi 75 permet aux villes reconstituées d'obtenir leur statut légal et définit plus spécifiquement les équipements locaux et d'agglomération. Il précise aussi le fonctionnement du conseil d'agglomération



Le ministre des Affaires municipales, Jean-Marc Fournier

tion ainsi que diverses règles de fiscalité. Les comités de transition pourront proposer des modes d'opération adaptés aux réalités des diverses municipalités.

« Il y a encore un peu d'émotivité dans le débat à certains endroits, convient M. Fournier. Je m'attends à ce que des gens prennent la parole, mais certainement pas pour dire qu'on a inventé une nouvelle loi. »

Par ailleurs, afin de donner une plus grande marge de manœuvre aux futurs élus municipaux, le ministre en-

visage de permettre des élections plus tôt que ce que la loi prévoyait. Dans la mesure où la transition le permet, des élections pourraient avoir lieu à Québec ou à Montréal en septembre plutôt qu'en novembre 2005. Peut-être avant pour les municipalités plus petites.

« S'il y a une possibilité pour la fin septembre, début octobre, nous la considérons », a indiqué le ministre Fournier.

ÉQUITÉ SALARIALE DANS LE SECTEUR PUBLIC

Un projet de loi pour faciliter un règlement

GILBERT LEDUC

GLeduc@lesoleil.com

Ce n'est pas demain matin que le gouvernement du Québec et les organisations syndicales du secteur public vont finir par s'entendre pour régler l'équité salariale, mais une entrave vient de disparaître de leur chemin.

Le ministre du Travail, Michel Després, a déposé, hier, le projet de loi 79, qui permet aux syndicats de se regrouper pour demander un programme distinct d'équité salariale. Ainsi, l'intersyndicale formée de la CSN, de la CSQ, de la FIQ et de la FTQ — elle représente 380 000 des 425 000 salariés de l'État — pourra demander un programme distinct pour ses membres. Sans cet amendement, il aurait fallu que chacun de ces syndicats demande un programme distinct pour chacune des unités de négociation au sein de son organisation.

À la suite d'un jugement de la Cour supérieure invalidant l'article 9 de la Loi sur l'équité salariale, le gouvernement et les syndicats du secteur public ont été obligés d'apporter des correctifs à la démarche entreprise il y a deux ans.

Il reste passablement de pain sur la planche aux parties avant d'en arriver à un règlement. Elles n'ont pas encore procédé aux travaux d'évaluation conjointe de la centaine de catégories d'emplois.

PRÊTS ET BOURSES

« Tout le monde doit faire sa part », dit Delisle

■ La députée de Jean-Talon, Margaret Delisle, estime justifiée la transformation de 103 millions \$ de bourses en prêts pour les étudiants. « Cette décision n'a pas été prise de façon irréfléchie, a-t-elle commenté, hier.



Margaret Delisle

Elle a été prise en fonction du manque à gagner des finances publiques avec à l'esprit que tout le monde doit faire sa part. » Lors du congrès des membres du PLQ de la semaine prochaine, une proposition portera sur une

hausse des frais de scolarité pour améliorer le financement des universités. Sans se prononcer sur la question, la présidente du caucus régional a indiqué qu'il serait « irresponsable d'escamoter ce débat ».

« Notre détermination à offrir la divulgation intégrale, sans frais cachés, est plus qu'un simple geste de notre part. Nous en avons pris l'engagement. »

ACCÈS TOYOTA

Une expérience d'achat tellement plus sympa.

ENGAGEMENT ACCÈS TOYOTA

ÉTABLIR UNE RELATION DE CONFIANCE GRÂCE À LA DIVULGATION INTÉGRALE, SANS FRAIS CACHÉS

DES CONSEILLERS EN PRODUIT QUI VOUS DONNENT LES CONNAISSANCES REQUISES POUR PRENDRE UNE DÉCISION ÉCLAIRÉE

OFFRIR UN TYPE D'EXPÉRIENCE D'ACHAT UNIQUE DANS LEQUEL ON RESPECTE VOTRE TEMPS ET VOS BESOINS INDIVIDUELS

ACCÈS TOYOTA

Une expérience d'achat tellement plus sympa.

toyota.ca

LE MONDE

EN BREF

ISRAËL

Mordechai Vanunu encore arrêté

JERUSALEM — Des forces de police israélienne lourdement armées sont intervenues hier dans une église anglicane de Jérusalem et ont interpellé Mordechai Vanunu, l'«espion nucléaire» israélien, sorti de prison en avril après 18 ans de détention, selon des témoins et la police. Mordechai Vanunu est soupçonné d'avoir révélé des informations classées secrètes, selon un porte-parole de la police israélienne, Gil Kleiman, qui n'a pas voulu commenter la nature des informations transmises ni quand elles auraient été révélées. Mordechai Vanunu, 49 ans, était sorti de prison en avril après avoir passé 18 ans derrière les barreaux, dont la majeure partie en cellule d'isolement, pour avoir divulgué des informations secrètes sur le programme nucléaire israélien. La police a dit avoir saisi des documents et un ordinateur dans la chambre de Vanunu. Ce dernier a reconnu avoir violé les conditions de sa libération qui lui interdisaient de rencontrer des ressortissants étrangers ou de discuter de son travail à Dimona, mais il a souligné qu'il n'avait plus d'informations à révéler. (AP)

CORÉE DU SUD

Plutonium suspect

■ VIENNE (AFP) — La Corée du Sud a caché des activités nucléaires en contravention avec les accords internationaux en vigueur, a révélé hier à Vienne l'AIEA, qui a néanmoins indiqué que Séoul coopérait. La Corée du Sud a notamment fabriqué en 1982 0,7 gramme de plutonium de qualité militaire, tenté d'enrichir chimiquement de l'uranium et mis au point de l'uranium-métal utilisé pour l'enrichissement d'uranium, selon un rapport publié par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). «Même si les quantités incriminées ne sont pas significatives, la nature des activités (...) et le fait que la République de Corée n'en ait pas rendu compte à temps, conformément aux accords internationaux en vigueur (...), constitue une source de grave inquiétude», a estimé l'agence de sûreté nucléaire des Nations unies dans son document. Mais l'AIEA a parallèlement indiqué que la Corée avait coopéré avec elle pour faire la lumière sur ces questions. L'affaire a été citée par la Corée du Nord comme l'une des raisons justifiant son boycottage de pourparlers multilatéraux sur ses propres ambitions nucléaires. L'AIEA réclame régulièrement le retour de ses inspecteurs en Corée du Nord, qui avaient été expulsés par Pyongyang au début de 2003. (AFP)

Combats de rue à Falloujah

■ FALLOUJAH, Irak (AFP) — L'offensive contre le bastion sunnite de Falloujah a fait plus de 500 morts dans les rangs des insurgés et 18 côté américain, depuis son lancement lundi, ont indiqué hier des sources militaires américaines tandis que des attaques de la guérilla se poursuivaient ailleurs en Irak.

Dans la ville rebelle située à 50 km de Bagdad, les marines chargés de chasser des combattants embusqués de la guérilla étaient engagés hier dans de redoutables combats de rue, fouillant maison par maison, alors que le reste des troupes américaines s'enfonçait dans le cœur de la ville.

Depuis son lancement lundi par au moins 10 000 soldats américains soutenus par quelque 2000 soldats irakiens, l'offensive a fait «plus de 500» morts parmi les rebelles, a déclaré à Washington un responsable militaire américain qui a requis l'anonymat.

Côté américain, les pertes s'élèvent jusqu'ici à 18 morts et 69 blessés, a annoncé un autre porte-parole. En outre, cinq soldats irakiens participant à l'opération ont été tués et 34 autres blessés dans l'assaut.

Sur place, un officier des Marines, le commandant P.J. Batty, a annoncé que les troupes américaines avaient trou-

vé «trois otages irakiens dans les sous-sols» de maisons à Falloujah, «les mains et les pieds liés, mourant de faim, de soif et torturés».

Quant à la durée de l'offensive, le commandant Batty a déclaré que les forces américaines avançaient «selon le plan prévu» et comptaient contrôler toute la ville d'ici demain.

«Nous contrôlons 75% de la ville. Plus nous avançons et plus nous faisons face à une forte résistance», a-t-il ajouté.

L'armée américaine a par ailleurs annoncé des raids aériens et des attaques terrestres hier contre des repaires présumés de rebelles à Mossoul, à 370 km au nord de Bagdad.

«Ils ont visé des concentrations de forces anti-irakiennes (rebelles) dans des secteurs spécifiques de la ville», a déclaré un porte-parole.

Dans la matinée, des rebelles avaient pris d'assaut six postes de po-

lice, s'emparant d'armes et mettant le feu à plusieurs bâtiments, lors d'attaques semble-t-il coordonnées.

La veille, le gouverneur de Mossoul avait décrété un couvre-feu après la mort de cinq personnes, dont trois policiers, dans des accrochages.

Ailleurs en Irak, attentats et attaques rebelles n'ont pas connu de répit, notamment dans le nord du pays.

À Bagdad, au moins neuf personnes ont été tuées et 29 autres blessées hier par l'explosion d'une voiture piégée à une heure de grande affluence.

L'explosion s'est produite à 11 h 30 dans la rue commerçante Saadouna alors que les voitures avançaient très lentement. «Plus de 10 véhicules ont pris feu et les passagers ont été carbonisés à l'intérieur», a affirmé le commandant de police Mohammed Fouad.

Par ailleurs, un couvre-feu nocturne a été instauré hier à Hilla (100 km au sud de Bagdad), chef-lieu de la province de Babylone, après trois attaques en 24 heures dans la province, qui ont fait 16 blessés, dont 12 policiers.

SOLDATS CANADIENS

À Montréal, par ailleurs, une représentante influente de l'Assemblée na-

tionale irakienne a demandé hier au Canada d'envoyer une force de maintien de la paix pour aider à stabiliser son pays dévasté par la guerre.

«Nous avons besoin de la participation du Canada, a déclaré Rajaa Khuzai lors d'un discours prononcé à l'Université McGill. Nous avons besoin du Canada. Les Irakiens veulent vivre en paix, c'est tout.»

Elle a dit que des forces internationales sont nécessaires pour aider à protéger la paix et la sécurité en Irak.

Le Canada s'est engagé à fournir 300 millions \$ pour la reconstruction de l'Irak, mais une porte-parole du ministre de la Défense Bill Graham a indiqué qu'il n'existe pas de projet pour envoyer des soldats pour maintenir la paix.

M^{me} Khuzai, une obstétricienne formée en Grande-Bretagne qui effectue présentement une tournée nord-américaine, est retournée dans son pays d'origine en 1977.

Elle a subi les années de guerre, les châtiments infligés par les soldats de Saddam Hussein ainsi que les sanctions internationales qui ont causé des pénuries dans le secteur des soins médicaux.

HOMMAGE AUX DÉFUNTS INCONNUS EN THAÏLANDE



Un dignitaire thaï rend hommage à quelque 10 198 crânes de défunts dont les cadavres n'ont pas été réclamés par les familles concernées ces sept dernières années. La Fondation Poh Teck Tung tient cette cérémonie de crémations dans la province de Samut Sakhon. La plupart des victimes ont péri dans des accidents de voiture.

NUCLÉAIRE IRANIE

Négo serrée à Téhéran

TÉHÉRAN (AFP) — Des négociations cruciales entre Iraniens et Européens sur une suspension par l'Iran de ses activités d'enrichissement de l'uranium n'ont pas abouti hier et devaient se poursuivre aujourd'hui, a-t-on appris de source proche des discussions.

Les négociateurs iraniens ont rencontré hier soir les ambassadeurs des trois grands Européens (Allemagne, France, Grande-Bretagne) pour leur dire si Téhéran acceptait ou non de suspendre l'enrichissement d'uranium, et à quelles conditions.

L'Iran, ouvertement accusé par les États-Unis et Israël de vouloir se doter de la bombe atomique, est pressé de suspendre toutes ses activités d'enrichissement, garantie probante que la technologie produisant le combustible pour les futures centrales civiles iraniennes n'est pas détournée à des fins militaires.

Hier, l'Iran risquait toujours le Conseil de sécurité s'il ne s'exécutait pas au plus vite.

Pour éviter un tel dénouement, les Européens ont offert une coopération nucléaire mais aussi politique, sécuritaire et commerciale.

En échange, les Iraniens devraient renoncer à l'enrichissement.

Indiscutablement 4MATIC.

Cette saison, soyez au volant de l'un des meilleurs véhicules à traction intégrale de l'industrie.

C 240 4MATIC 2005

à partir de
499 \$/mois*
taux de location 4,9%



ML 350 2005

ÉDITION SPÉCIALE
à partir de
699 \$/mois*
taux de location 4,9%



E 320 4MATIC 2005

à partir de
899 \$/mois*



► **TRANSMISSION INTÉGRALE 4MATIC.** Les modèles 4MATIC sont équipés de la traction intégrale automatique afin de vous conférer une maîtrise inégalée du véhicule dans diverses conditions climatiques. Travaillant de concert avec notre Programme de stabilité électronique (ESP), 4MATIC fonctionne en permanence et envoie continuellement du couple à chaque roue. Pour veiller à ce que votre véhicule continue à rouler - même si une seule de ses roues adhère -, le Système de traction électronique aux 4 roues incorporé à 4MATIC surveille constamment chaque roue. S'il détecte le moindre patinage, il applique les freins appropriés pour que la puissance soit bien envoyée aux roues qui adhèrent, ou réduit le couple du moteur jusqu'à ce que vous regagniez le contrôle du véhicule. Même par beau temps, 4MATIC s'avère avantageux dans la mesure où il veille à ce que la puissance soit toujours répartie de façon équilibrée, ce qui rehausse la tenue de route et le confort de roulement. Alors, ne tardez plus. Venez faire un essai routier contrôlé par 4MATIC chez un concessionnaire Mercedes-Benz dès aujourd'hui. Mercedes-Benz. N'attendez plus.



Mercedes-Benz

Chatel Automobiles Ltée. Témoin de votre réussite... • 1350, rue Bouvier, Québec • Tél. (418) 628-6336 • Téléc. (418) 628-6356 • www.chatel.mercedes-benz.ca
Satellite de Chatel Automobiles • 171, boul. Ste-Anne, Pointe-au-Père • 1 800 353-0911

* Location de 36 mois, 48 mois pour la classe E, à partir de 4 999 \$ pour la classe C et de 5 999 \$ pour la classe E. Limite de 10 000 km par an (5,15 \$ du km excédentaire). Les taxes, les frais de transport et d'inspection avant livraison, les droits d'immatriculation et les assurances sont en sus. Communiquez avec nous pour plus de détails. Les photos sont à titre indicatif seulement.

L'EST ET LA CÔTE-NORD

TRANSFORMATION DE LA CREVETTE

Pas de nouveau permis

Les usines gaspésiennes perdraient les crustacés de Listuguj au profit du Nouveau-Brunswick

GENEVIÈVE GÉLINAS
Collaboration spéciale

GASPÉ — Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation ne délivrera pas de nouveau permis de transformation de crevette. Le comité chargé du dossier a fait une recommandation négative à la ministre Françoise Gauthier, mais nie que l'éventuelle transformation au Nouveau-Brunswick de la crevette de Listuguj la saison prochaine ait pesé dans la balance.

Le comité invoque de fortes possibilités pour que les contingents de crevette alloués au-delà de 2006 soient inférieurs à ceux de 2004. Un nouveau permis de transformation ne serait alors, selon le comité, qu'un transfert d'activités à partir des usines existantes, ce qui aurait un effet déstabilisant sur les emplois et l'équilibre économique déjà précaire des communautés littorales.

Le comité réagissait à des demandes d'allocation d'un nouveau permis, dont celle d'un groupe de sept pêcheurs, faite conjointement avec Pêcheries Rivière-au-Renard, une usine du groupe Gaspé Cured.

DÉÇUS

« On est déçus, mais pas résignés, sauf qu'à court terme, ça nous empêche d'être en place pour la saison 2005 », affirme le directeur de Pêcheries Rivière-au-Renard, Robert Langlois, qui refuse de commenter davantage, « pour ne pas brûler nos arguments si on décide de faire appel », ce qu'il peut faire dans les 21 jours.

Le directeur de l'Association des capitaines-propriétaires de la Gaspésie, Sylvain Samuel, dit que « là où le MAPAQ fait une mauvaise évaluation, c'est sur la quantité de crevette transformée au Nouveau-Brunswick ». Les pêcheurs croient dur comme fer que les usines Marinard de Rivière-au-Renard et Crevettes du Nord, de l'Anse-au-Griffon, ont transféré au Nouveau-Brunswick plus d'un million de livres de crevette en 2004, faute d'être capable de les transformer. Mais selon le président du comité d'étude, Aziz Niang, « les membres du comité pensent qu'il y en a, (de la crevette transférée au Nouveau-Brunswick), mais pas en quantité aussi importante que les pêcheurs le disent ».

ÉQUITABLE

De son côté, le président de Crevettes du Nord, Gaétan Denis, dit que le comité a rendu une décision « juste et équitable ». « On ne peut pas régler le sort d'une espèce au détriment d'une autre », ajoute-t-il, en faisant allusion au groupe Gaspé Cured, spécialisé dans la morue salée-séchée.

M. Niang est formel : l'éventualité que la communauté micmaque de Listuguj débarque ses 5,3 millions de livres de crevette dans la péninsule acadienne la saison prochaine, plutôt qu'à Rivière-au-Renard, n'a pas pesé dans la décision de refuser un nouveau permis.

Pourtant, les cinq crevettiers de la bande hivernent actuellement au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse, et la communauté a débarqué son crabe au Nouveau-Brunswick la saison dernière, ce qui fait craindre le pire à la Gaspésie. Seulement pour Crevettes du Nord, qui transforme 2,2 millions de livres de ce quota, soit 17 % des activités de l'usine, la perte de la crevette de Listuguj signifierait 21 employés en moins sur les 125 qu'elle emploie pendant 25 semaines par année.

Le chef de Listuguj, Scott Martin, affirme « qu'il y aura des négociations cet hiver » et que sa communauté retiendra « le meilleur prix et les meilleurs services ».

Selon M. Niang, le MAPAQ rencontrera Listuguj au début de décembre : « On n'a pas de moyen d'imposer un débarquement au Québec, mais on va les sensibiliser. Ils sont Québécois, vivent sur le territoire québécois et il faut des retombées au Québec. »

MURDOCHVILLE

Seulement deux terrains décontaminés sur 235

Trois ministres ont pourtant dit qu'il y en avait une quinzaine

THIERRY HAROUN
Collaboration spéciale

■ MURDOCHVILLE — À ce jour, ce ne sont pas 15 terrains qui sont décontaminés à Murdochville comme l'affirmaient les ministres en conférence de presse mardi, à l'Assemblée nationale, mais... deux terrains sur les 235 visés par le programme de décontamination. Et les travaux entrepris le 4 octobre ont été suspendus le 22 octobre pour ne reprendre qu'au printemps.

Pour vérifier les propos des ministres, LE SOLEIL a demandé à Richard Montour, propriétaire de la firme Sotramex 3000, chargée par Noranda de réhabiliter les sols à Murdochville, où en sont rendus ces travaux de décontamination.

« Deux sites ont partiellement été réhabilités pour l'instant, soit le terrain de jeu et le terrain de balle. Nous

avons commencé les travaux de réhabilitation des sols le 4 octobre pour les terminer le 22 octobre en raison du gel; les travaux se poursuivront dès le printemps prochain », dit-il.

Le directeur régional du ministère de l'Environnement, Marcel Landry, prévoyait en juillet que ces travaux seraient amorcés dès le mois d'août et qu'ils devaient être complétés en 2004.

Au cabinet du ministère du Développement régional, M^{me} Claire Remillard a indiqué au SOLEIL que la ministre Nathalie Normandeau qui a dit mardi que 15 terrains étaient décontaminés avait obtenu ses informations du ministère de l'Environnement. « Les terrains restaurés représentent la moitié de la superficie totale » devant être réalisée en 2004, se défend M^{me} Chantale Turgeon, attachée de presse du ministre Thomas Mulcair.

ARSENIC

En conférence de presse mardi, réagissant aux articles du SOLEIL selon lesquels les habitants de l'ancienne ville minière exploitée par Noranda avaient été exposés à des concentrations anormalement élevées d'arsenic, validées par les instances gouvernementales, la ministre Nor-

mandeau, et les ministres Philippe Couillard (Santé) et Thomas Mulcair (Environnement) ont indiqué que 15 sites des 235 visés par le programme avaient déjà été réhabilités.

L'étude de caractérisation des terrains résidentiels de Murdochville a aussi démontré que 140 lots présentent une concentration d'arsenic dépassant la limite acceptable. Le comité consultatif environnemental de Murdochville acceptait l'été dernier que ces lots ne soient décontaminés qu'en 2005.

Après 50 ans de présence à Murdochville, la minière Noranda a mis un terme, de façon définitive, à ses activités au printemps 2002 entraînant la perte de plus de 660 emplois au total.

Avec la collaboration de Gilles Gagné (Baie-des-Chaleurs)

Vous êtes atteint de diabète de type 2?

Réduisez votre risque de complications.

L'Association canadienne du diabète a abaissé les valeurs cibles recommandées concernant la glycémie (taux de sucre dans le sang). Ce test simple et rapide vous indiquera s'il est nécessaire que vous consultiez de nouveau votre médecin afin de prévenir ou de retarder l'apparition de complications à long terme.

- 1 Je suis atteint de diabète de type 2 et je consulte mon médecin uniquement lorsque j'ai un problème. ☐ OUI ☐ NON
- 2 Je contrôle mon diabète de type 2 de la même façon depuis plusieurs années (même alimentation, même médication et même niveau d'activité physique). ☐ OUI ☐ NON
- 3 Lorsque je mesure ma glycémie, les valeurs que j'obtiens avant les repas sont toujours élevées. ☐ OUI ☐ NON ☐ JE NE MESURE PAS MA GLYCÉMIE
- 4 Mon taux d'A1C est toujours supérieur à 7 % (l'A1C est le paramètre qu'utilise le médecin pour mesurer votre taux moyen de glycémie au cours des trois derniers mois). ☐ OUI ☐ NON ☐ JE NE SAIS PAS
- 5 Lorsque je mesure ma glycémie, mes résultats varient beaucoup et sont souvent en dehors de mes valeurs cibles. ☐ OUI ☐ NON ☐ JE NE MESURE PAS MA GLYCÉMIE
- 6 Mon diabète de type 2 a entraîné d'autres complications médicales tels que des symptômes de maladie rénale, de maladie cardiaque, d'accident vasculaire cérébral, de troubles de la vue ou de dommages aux nerfs. ☐ OUI ☐ NON

N'oubliez pas de lire le supplément sur le diabète dans l'édition du samedi 13 novembre

✓ Si vous avez répondu « OUI », « JE NE SAIS PAS » ou « JE NE MESURE PAS MA GLYCÉMIE » à l'une ou l'autre de ces questions, demandez à votre médecin comment vous pouvez atteindre les nouveaux objectifs de glycémie recommandés. Selon des études, l'atteinte et le maintien de ces nouveaux objectifs aident à prévenir ou à retarder les complications du diabète. (Lignes directrices de pratique clinique 2003 de l'Association canadienne du diabète pour la prévention et le traitement du diabète au Canada)

Le traitement du diabète de type 2 ne se limite pas à la normalisation de la glycémie. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les façons de traiter plus efficacement votre diabète, rendez-vous au site www.diabete.qc.ca.

La présence du logo de Diabète Québec ne constitue pas un endorsement des produits ou services de GlaxoSmithKline.

Ce matériel a été revu par Diabète Québec pour assurer l'exactitude de son contenu médical et scientifique.

Diabète Québec

gsk
GlaxoSmithKline

ÉDITORIAL

Course pour la paix



Jean-Marc
Salvat

JMSalvat@lesoleil.com

Il ne suffit plus aujourd'hui de répéter que la mort de Yasser Arafat doit être l'occasion de relancer le processus de paix au Proche-Orient. Il faut ajouter que c'est en fixant un horizon politique concret et en exposant clairement les inévitables compromis auxquels devront consentir Palestiniens et Israéliens que la communauté internationale fera œuvre utile.

Les déclarations encourageantes en provenance de Washington et des autres capitales du monde ne doivent pas rester en l'air. La fenêtre qui vient de s'ouvrir ne restera pas ouverte indéfiniment.

Il serait impardonnable et criminel que tout ne soit pas mis en œuvre pour couper les sources alimentant les rivières de larmes et de sang en Israël et en Palestine.

Que Yasser Arafat soit un terroriste pour une partie du monde et un héros de la cause palestinienne pour une autre ne changera rien au fait que sa disparition crée une opportunité qui doit être saisie.

D'abord, parce qu'Arafat, même s'il est celui qui a forgé une identité nationale à la Palestine, n'en était pas moins devenu le chef d'un clan complètement miné par la corruption. Il était discrédité même parmi les siens. Ensuite, parce que sa disparition prive le premier ministre israélien de son principal argument pour refuser d'ouvrir des négociations de paix.

Les grandes capitales ont évidemment raison de profiter des circonstances pour en appeler à la renaissance de la Feuille de route. Elles ont raison d'inviter Ariel Sharon à inscrire son projet de retrait de Gaza dans ce processus. Mais il faut savoir que le plan de la communauté internationale, s'il fixe des échéances et des objectifs, renvoie malheureusement à plus tard le règlement des questions litigieuses.

En fait, la Feuille de route est un cadre. Le contenu, c'est dans le pacte de Genève qu'on le retrouve, un document élaboré par des personnalités israéliennes et palestiniennes.

Le pacte de Genève s'articule autour des sacrifices que les deux camps devront inévitablement accepter pour parvenir à la paix. C'est ainsi que, selon ce plan, Israël devrait évacuer la plupart des colonies de Cisjordanie et la totalité de celles de Gaza, en plus de partager la souveraineté de Jérusalem. De leur côté, les Palestiniens devraient renoncer au droit au retour en Israël de 3,8 millions de réfugiés. Le tracé des frontières suivrait la ligne de démarcation de 1967.

Le conflit israélo-palestinien prend appui sur la haine, la peur et le désespoir. Mais qu'il dure encore six mois ou 50 ans ne changera rien au règlement final. N'en déplaise aux jusqu'au-boutistes et aux extrémistes, il supposera de douloureux compromis ressemblant aux termes du pacte de Genève.

«Une vie est terminée. Il est temps que plusieurs autres commencent», affirme Shimon Pérès, cet ancien premier ministre israélien qui a partagé le Nobel de la paix avec Yasser Arafat et Itzhak Rabin en 1994. L'avenir doit lui donner raison.

Dommages collatéraux



Gilbert
Lavoie

GLavoie@lesoleil.com

Malgré ses bonnes intentions, le ministre des Finances, Yves Séguin, ne pourra pas délier les cordons de sa bourse pour venir en aide à M^{me} Lucie Viel de Charny, dont le mari s'est enlevé la vie en lui laissant des dettes de jeu de 48 000 \$. Le cas de M^{me} Viel n'est pas unique. S'il fallait compenser toutes les familles victimes du jeu, le Trésor public devrait débours des sommes très importantes qu'il n'a pas.

La situation de M^{me} Viel jette néanmoins un éclairage nouveau sur les effets du jeu.

Au cours des dernières années, la plupart des cas rapportés par les médias portaient sur le sort des joueurs. L'histoire de la dame de Charny nous éveille à la dramatique de ces milliers de familles qui voient un proche dilapider tout le patrimoine familial.

De nombreux programmes ont été créés pour venir en aide aux joueurs compulsifs. Ce qui n'existe pas, ce sont des mesures de protection pour les familles ou les conjoints des joueurs. Il faut de toute urgence lancer des programmes d'information pour prévenir les conjoints des joueurs de leurs droits, et des mesures à prendre en cas d'abus. On pourrait instaurer des lignes téléphoniques sans frais afin de répondre aux questions de ces gens, et les guider dans les démarches à entreprendre.

Il est possible, à l'avenir, de diminuer les risques que font subir les joueurs à leur famille. Il est malheureusement impossible de revenir sur le passé. La seule avenue semble donc être le recours collectif intenté contre Loto-Québec par l'avocat Jean-Paul Michaud, de Québec, au nom de M^{re} Jean Brochu. Tout comme les compagnies de tabac, Loto-Québec est accusée d'avoir négligé d'informer ses clients des dangers de dépendance associés à son produit. Si c'est le cas, elle aura une obligation légale envers les victimes.

Loto-Québec rapportera près de 1,4 milliard \$ au Trésor public cette année. L'ampleur du montant ne laisse aucun doute sur les drames personnels vécus par les joueurs pathologiques. Ces joueurs, malades ou irresponsables, ne peuvent faire porter tout le blâme à l'État. Mais l'État a un devoir envers les familles, celui de les informer et de les accompagner dans leurs efforts pour éviter la catastrophe. Un gouvernement qui trouve le moyen de compenser les tenanciers de bars qui perdent leurs appareils de loterie vidéo a certainement une obligation morale envers les victimes de ces appareils.



CHRONIQUE

Prêts et bourses : une bien mauvaise bataille

Le gouvernement Charest et son ministre de l'Éducation, M. Pierre Reid, se sont lancés dans une bien mauvaise bataille en choisissant de transformer en prêts aux étudiants une somme de 103 millions \$ qui était auparavant versée sous forme de bourses.

Pas parce que la mesure a été unanimement décriée par la communauté étudiante et par toutes les forces qui représentent les jeunes, y compris les jeunes libéraux. Il n'y a rien de nouveau là-dedans. Depuis 40 ans, toute politique qui touche aux prêts et bourses ou aux frais de scolarité provoque invariablement des mobilisations.

Mais parce que le ministre gaspille ses munitions pour une mauvaise cause. Il compromet sa capacité de remporter la vraie bataille, la remise en cause du gel des frais de scolarité, ce carcan qui entretient le sous-financement du réseau universitaire et compromet son développement.

Mais ce ne sera pas facile. Le gel des frais de scolarité est devenu un credo auquel les deux grands partis politiques ont adhéré dans leurs promesses électorales. Pour qu'un virage à 180 degrés soit acceptable, il faudra l'assortir de mécanismes d'aide aux étudiants pour limiter les effets pervers. En jouant dans les prêts et bourses sans proposer de mesures compensatoires, M. Reid envoie un très mauvais message et rompt le lien de confiance dont il aura besoin pour se lancer dans des réformes.

Les universités québécoises sont sous-financées. Selon la Conférence des recteurs, il manque 375 millions \$ par année pour rejoindre la moyenne canadienne. Encore plus pour se rapprocher des deux

provinces dont les réseaux universitaires sont comparables au nôtre, la Colombie-Britannique et l'Ontario. Et encore bien plus pour ne pas être déclassés par nos voisins du sud.

Le retard sérieux du Québec s'explique largement par un gel de ses frais de scolarité qui n'a pas été compensé par un financement public adéquat. Ces frais sont de 1862 \$ par année au Québec, contre 4025 \$ au Canada. La crise des finances publiques, couplée aux pressions exercées par le système de santé, exclut la possibilité que Québec puisse combler cet écart. L'effet est désastreux sur la capacité de nos universités de maintenir la qualité et de rester concurrentielles.

Voilà pourquoi il faut se libérer de ce carcan. Mais il est clair que cela aura des effets négatifs. D'abord, une augmentation des droits affectera certainement l'endettement étudiant. Ailleurs au Canada, où les frais sont plus élevés, la dette est également plus élevée, 18 900 \$, contre 12 300 \$ ici. Mais surtout, une augmentation du coût des études risque d'affecter les jeunes de milieux moins fortunés. C'est notre devoir collectif de réduire au maximum ces effets négatifs. Mais encore faut-il savoir de quoi on parle.

Premièrement, la sous-représentation des jeunes de milieux modestes à l'université s'explique surtout par des facteurs culturels liés à la pauvreté : mauvais résultats scolaires, faible valorisation de l'éducation supérieure, sentiment d'exclusion. C'est d'abord là que doit se mener la bataille pour faciliter l'accès à l'université. Par contre, aucune étude n'a encore démontré de façon convaincante que l'augmentation du coût des études était un facteur

déterminant dans le choix d'aller ou non à l'université.

Deuxièmement, n'oublions jamais que seulement 40 % des étudiants du Québec s'endettent pendant leurs études. Cela signifie qu'une bonne majorité d'étudiants ne fait pas appel à l'aide publique.

Troisièmement, le fait que des étudiants s'endettent n'est pas, en soi, un scandale. La société dans son ensemble profite de l'augmentation du nombre de diplômés universitaires. Mais cela représente également un avantage personnel évident pour les diplômés. Il est normal qu'ils défraient une partie raisonnable de la facture.

Quatrièmement, il existe des moyens pour s'assurer que ce fardeau sera raisonnable. D'abord, des bourses plus généreuses pour ceux qui sont dans le besoin. Ensuite, des frais de scolarité qui varient selon la discipline et les revenus des provinces. Enfin, on peut moduler le remboursement des dettes en fonction du revenu gagné par le diplômé, comme le promet d'ailleurs le ministre Reid.

Cinquièmement, ces arguments permettent de relativiser les choses mais ne doivent pas nous faire oublier les principes de solidarité. Mais le gel des frais de scolarité n'est pas socialement juste : c'est une mesure universelle qui profite surtout aux familles des classes moyenne et supérieure, qui ont un plus grand accès à l'université. La vraie justice, ce serait de concentrer les ressources pour venir en aide à ceux qui en ont vraiment besoin. Un système où les frais de scolarité augmentent mais où l'aide aux moins fortunés est accrue répondrait bien plus à ces impératifs d'équité.

Il faut arrêter de démoniser l'idée d'une augmentation des frais de scolarité. Mais, pour cela, il nous faudra des politiciens courageux.



Alain
Dubuc

Adubuc@lesoleil.com

Collaboration spéciale

CARREFOUR DES LECTEURS

Arafat parmi les plus grands

Un homme n'est pas grand qui ne fait que son devoir. Un grand homme fait ce qui lui semble juste, même s'il se fait tort. Yasser Arafat n'a jamais gagné un vote, ni aucune sympathie islamique, en assistant à la messe de Noël, chaque année, à Bethléem, jusqu'à ce qu'Israël le lui interdise en décembre 2001.

Depuis qu'il a reconnu l'État d'Israël et renoncé à la lutte armée, en 1988, la vie de Yasser Arafat ne fut qu'un long calvaire, entrecoupé d'un prix Nobel. Il a vu tous ses amis être assassinés et ses efforts de paix ont été bafoués par Israël et par les États-Unis, seuls États ayant l'indécence d'en faire le responsable du terrorisme en Palestine.

Que cherchait Yasser Arafat dans la chapelle de Bethléem ? Un peu de cette paix qu'il souhaitait pour son peuple, qui est la plus haute aspiration humaine, à quoi la « guerre préventive » des Bush, Blair, Sharon et compagnie est si contraire.

Yasser Arafat avait condamné les attentats du 11 septembre et exigé de ben Laden qu'il cesse d'utiliser les Palestiniens à ses fins fanatiques. Le 3 novem-

bre dernier, ses dernières paroles auront été de féliciter le président Georges W. Bush pour sa réélection. Contre l'hypocrisie et la bêtise, et jusqu'à la fin, Yasser Arafat n'aura cessé de « tendre l'autre joue ». C'est encore le mieux qu'il pouvait faire pour entrer dans l'histoire aux côtés des plus grands.

Pierre Fortin, avocat
Québec

Le leader palestinien était un obstacle à la paix

Arafat a toujours prétendu qu'il négociait avec Israël pour le partage du territoire et la création d'un véritable État palestinien. Il a même reçu un Nobel de la paix. Mais ce n'était que du vaudeville : dans les faits, Arafat et ses collaborateurs ont laissé pourrir la situation pour s'enrichir d'avantage et transférer des fonds au pays du fromage troué et faire souffrir le peuple palestinien pour qu'il développe une haine envers les juifs israéliens.

À mesure que s'allongeait son agonie, les langues se déliaient et nous apprenions que des millions de dollars des coffres palestiniens auraient été transférés ailleurs, mais certaine-

ment pas pour le bénéfice du peuple palestinien.

La disparition d'Arafat devient une excellente nouvelle dans le monde parce qu'elle permettra de voir le jour dans le problème israélien et les Palestiniens finiront par découvrir comment leurs dirigeants les auront trahis durant toutes ces années. Ce sera certainement un moment difficile à passer pour une gauche québécoise et surtout pour un bon nombre du personnel de Radio-Canada et pour beaucoup de journalistes de notre presse du Québec. Pour ma part, je me réjouirai avec le peuple d'Israël.

Gilles Pelletier
Québec

@ QU'EN PENSEZ-VOUS ?

Trouvez-vous que cela vaut la peine d'investir dans le nouveau projet du mont Bélair ?

ÉCRIVEZ-NOUS à opinion@lesoleil.com Pour que votre commentaire soit publié, vous devez fournir votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone.

D'AUTRES LETTRES à l'adresse suivante dans la section Opinion des lecteurs :

<http://lesoleil.cyberpresse.ca/>

OPINIONS

Arafat le père

« Entre l'affection et le mieux-être de son peuple, il a malheureusement choisi la première » — Shimon Peres

Shimon Peres

Ancien premier ministre d'Israël, l'auteur a reçu le prix Nobel de la paix en 1994, en compagnie de Yasser Arafat et de Yitzhak Rabin.

Les Palestiniens voient en Yasser Arafat le père de leur nation. Tel un père, il a beaucoup fait pour ses enfants, mais il les a souvent surprotégés.

Arafat, comme personnage, est difficile à cerner. Il a fait plus que tout autre leader pour forger une identité palestinienne distincte. Il était la voix et le symbole de la cause palestinienne. Par ses efforts inlassables, il a propulsé la cause palestinienne au premier rang des préoccupations mondiales pendant quatre décennies.

Malheureusement, ces réalisations se sont trop souvent accompagnées de violence. Il a lutté âprement contre Israël et contre les Israéliens. Il a perpétré de nombreux actes haineux, laissant sur son passage des familles brisées et des vies torturées. Malgré ses promesses de changement, il n'a jamais vraiment renoncé au terrorisme comme moyen de défendre la cause palestinienne.

Son peuple l'aimait et le respectait. Cette affection lui était chère. Il a vécu modestement, se satisfaisant de peu. Il vivait pour son peuple. De son poste de leadership, il a ouvert la porte à un règlement historique avec Israël, celui d'une division du territoire entre un État juif et un État palestinien. Il a fait preuve de courage en rompant avec le passé. Il a conclu avec Israël un douloureux compromis fondé sur les frontières d'avant 1967, laissant finalement tomber la carte tracée par les Nations unies en 1947 dans sa résolution 181, que les Palestiniens avaient d'ailleurs rejetée à l'époque. Il a accepté les nouvelles réalités, mais il n'est pas allé assez loin.

Entre l'affection et le mieux-être de son peuple, il a malheureusement choisi la première. Il ne voulait pas



« Arafat devait choisir entre la voie des négociations et la voie de la terreur et de la violence. Il aurait pu faire beaucoup plus pour les Palestiniens et pour leur cause s'il avait sincèrement abandonné la terreur en faveur des négociations », écrit Shimon Peres.

mettre sa popularité et sa position à risque en acceptant de prendre des décisions difficiles qu'il estimait trop controversées. Il m'a déjà déclaré avec amertume, après la signature des accords d'Oslo : « Regardez ce que vous m'avez fait : j'étais une figure populaire aux yeux de mon peuple, vous avez fait de moi un personnage controversé aux yeux des Palestiniens et de l'ensemble du monde arabe. »

Finalement, la popularité a triomphé sur la controverse. Ses déclarations politiques étaient courageuses, mais

il ne les a pas menées à terme. Il n'a pas renoncé au terrorisme et à la haine. Il a déçu les espoirs, perdu sa crédibilité auprès de ceux qui auraient pu plus aider sa cause.

Arafat a maintenu en vie, pour le peuple palestinien, des rêves et des espoirs qui n'avaient plus leur place dans le monde d'aujourd'hui. Il n'a pas ouvert la voie au processus douloureux mais nécessaire que toute personne et toute nation doit franchir, soit de renoncer aux rêves qui n'apportent que misère, et d'apprendre à

vivre, à aimer et à prospérer dans le monde. Arafat devait choisir entre la voie des négociations et la voie de la terreur et de la violence. Il aurait pu faire beaucoup plus pour les Palestiniens et pour leur cause s'il avait sincèrement abandonné la terreur en faveur des négociations.

Arafat était un homme de talent. Il était intelligent et concentré. Peu de choses échappaient à son attention. Les modes de vie occidentaux l'intriguaient, mais trop souvent il n'a pas compris leur pertinence pour sa po-

Chercher le juste équilibre entre les arrondissements et le conseil de ville

Paul Shoiry se présente à la mairie de Québec

Paul Shoiry

L'auteur est conseiller du district Sillery et membre de l'Action civique de Québec.

(Voici le discours que Paul Shoiry prononçait, hier, lors de l'annonce de sa candidature à la direction de l'Action civique et à la mairie de Québec.)

C'est avec beaucoup de fierté et d'engagement que j'annonce aujourd'hui ma décision de poser ma candidature à la direction de l'Action civique de Québec et à la mairie de Québec. Ma décision n'a été prise qu'après mûre réflexion. Elle est également le cheminement d'un parcours politique qui a débuté dans l'ancienne ville de Sillery alors que j'ai eu le privilège de représenter les citoyens à titre de maire de cette ville.

En tant que maire, j'ai réalisé, avec les membres du conseil, un nombre important de projets s'intégrant dans une vision d'ensemble et ayant pour objectif d'améliorer la qualité de vie des citoyens. Je suis fier des réalisations accomplies lors de ces mandats à la mairie et une gestion rigoureuse nous a permis d'offrir des services de qualité.

En 2001, j'ai été élu conseiller municipal de la nouvelle ville de Québec. Au cours des trois dernières années, j'ai participé activement avec mes collègues de l'Action civique au sein des différents organismes et commissions de la Ville. Nos efforts et nos interventions ont toujours eu comme objectif de faire en sorte que la nouvelle ville de Québec offre aux citoyens les meilleurs services possibles aux meilleurs coûts possibles.

De plus, en tant que président du Réseau de transport de la Capitale, j'ai travaillé avec détermination à améliorer la qualité des services de transport en commun et je suis fier du travail réalisé. Depuis les trois dernières années, il y a eu une amélioration tangible des services et une augmentation de l'achalandage.

Certains peuvent voir en ma candidature à la mairie de Québec un semblant de paradoxe en raison de ma position sur les fusions municipales. Soyons clairs : en tant qu'élu, j'ai défendu les intérêts des citoyens qui éprouvaient le besoin de faire le débat sur l'unification de la ville de Québec. Ils désiraient, à juste titre, que leur voix porte et que les élus les entendent. Ils ont fait le choix de faire partie de la nouvelle ville de Québec. Ce débat fait maintenant partie du passé. Nous devons aujourd'hui regarder vers l'avant et faire face aux nombreux défis qui nous attendent. C'est dans cette optique que je veux maintenant être le leader de tous les citoyens et citoyennes de la ville et je veux que

mon leadership au sein de l'Action civique soit le point de rassemblement de tous.

J'ai choisi le parti de l'Action civique depuis déjà plusieurs années car notre conviction a toujours été de favoriser des services de proximité livrés par l'organisation la plus près des citoyens, c'est-à-dire l'arrondissement. D'ailleurs, les élus de l'Action civique ont proposé au gouvernement des modifications à la loi afin de permettre à la Ville de rapprocher les services des citoyens et de faire en sorte que les arrondissements deviennent de véritables lieux de prise de décision. Nous répondons ainsi à l'insatisfaction de nombreux citoyens ayant vu les services municipaux se détériorer et s'éloigner d'eux depuis la création de la nouvelle ville. Malgré un déstabilisation timide de certaines opérations dans les arrondissements, une vraie décentralisation vers ces arrondissements reste à faire.

C'est avec honneur et dynamisme que je me propose d'être le porte-parole d'une équipe composée de gens d'expérience et de militants engagés venant de tous les secteurs de la ville. Nous voulons bâtir avec eux une ville où la qualité des services est à l'image de leurs attentes et de ce qu'ils sont. Une ville forte et vivante par sa solidarité sociale et son engagement communautaire. Une

Paul Shoiry

ville favorisant l'intérêt collectif tout en respectant les différences individuelles. Une ville ouverte aux nouvelles idées et aux différentes cultures. Une ville qui soutient les projets de croissance et de développement et surtout une ville résolument tournée vers notre avenir et qui doit faire place à la jeunesse.

Je voudrais d'ailleurs rappeler que l'Action civique est un jeune parti issu, entre autres, de la formation politique jadis appelée le Progrès civique de Québec, qui a ses racines au centre de la ville de Québec depuis 1962. Le progrès a fait place à l'action !

Il y a quelques semaines, l'équipe qui m'appuie a initié une campagne de recrutement de nouveaux membres. À ce jour, nous comptons près de 500 nouveaux membres, dont plus de la moitié sont des femmes. Ces nouveaux membres pourront participer à l'élaboration d'une plateforme électorale représentative de tous les citoyens de la ville de Québec pour les élections de 2005.

Le recrutement de jeunes membres est une de mes priorités immédiates et plusieurs se sont joints à nous dernièrement. Une place spéciale

leur sera accordée par le biais d'une commission jeunesse. Celle-ci sera créée très prochainement et le président siégera au sein du conseil d'administration du parti.

Plusieurs de mes collègues ont annoncé leur intention de se retirer de la vie publique. Avec ces départs, nous aurons besoin de nouveaux visages en politique municipale. J'ai l'intention de recruter plus de femmes et plus de jeunes pour compléter notre équipe. Nous aurons ainsi une équipe nouvelle et représentative de tous les milieux de notre société.

Comme chef de l'Action civique et maire de la ville de Québec, mon premier objectif sera de travailler avec ardeur et détermination afin de rassembler tous les citoyens autour d'objectifs communs, tout en respectant les particularités et les différences de chacun des arrondissements et de chacun des quartiers. Je m'engage à demeurer sensible aux attentes et aux besoins des citoyens et des citoyennes. Nous devons construire ensemble un milieu de vie de qualité. La politique, pour moi, n'a d'intérêt que si elle permet de changer les choses et de propager un idéal. Je veux réunir des hommes et des femmes, des jeunes et des aînés, portant avec espoir un projet commun et accessible pour tous. Voilà l'ambition qui m'anime ! Voilà l'ambition qui nous anime !

La famille est également au cœur de mes préoccupations et je désire orienter les valeurs de notre communauté autour de celle-ci. À l'Action civique, nous avons comme objectif de fournir aux familles de la ville de Québec un environnement sécuritaire dans lequel elles pourront s'épanouir et vivre en toute quiétude. Nous fournirons un milieu de vie stimulant pour les jeunes et les enfants ainsi que des activités répondant à leurs besoins.

Nous le savons tous, notre population vieillit et il faut également voir à ce que tous les projets municipaux prévoient les adaptations nécessaires aux besoins des personnes âgées. Nous y verrons donc !

L'Action civique est proche des citoyens et elle a à cœur leurs intérêts. C'est le parti qui est à l'écoute des citoyens. Nous nous engageons à respecter et à protéger leur milieu de vie, leur identité et leurs particularités qui font la richesse de notre ville. Nous appuierons et valoriserons le bénévolat et les organismes communautaires à travers les différents champs d'activités de la municipalité.

Québec n'est pas seulement une ville importante mais aussi la capitale nationale et, à ce titre, elle mérite une attention particulière du gouvernement. Il faut non seulement prévoir et plani-



« Certains peuvent voir en ma candidature à la mairie de Québec un semblant de paradoxe en raison de ma position sur les fusions municipales. (...) Ce débat fait maintenant partie du passé. Nous devons aujourd'hui regarder vers l'avant et faire face aux nombreux défis qui nous attendent. »

fier rigoureusement son développement, mais aussi et surtout s'assurer qu'elle possède tous les outils pour y arriver. Il faut également accorder une attention particulière et urgente au 400^e anniversaire de la ville de Québec. Le retard pris dans ce dossier doit être récupéré rapidement. Notre vision d'avenir pour la région de Québec devra prévoir que l'environnement, la démographie et la diversification de l'économie seront au cœur de notre stratégie d'action, tant sur le plan économique que social.

L'Action civique offre aux citoyens un choix de société. À nos yeux, c'est dans le respect des appartenances que la ville pourra se construire et se développer. Il faut chercher le juste équilibre entre les arrondissements et le conseil de ville. Notre objectif commun doit être de faire une ville où les actions vont dans la même direction. Une ville où le respect, la concertation et la collaboration sont au cœur de nos valeurs. Une ville où les quartiers se développent et se renforcent l'un et l'autre. Une ville où le sentiment d'appartenance à la ville de Québec fera parti de ces valeurs communes.

Le défi est grand et extrêmement stimulant. Je pose ma candidature avec confiance parce que j'offre aux citoyens et citoyennes de la ville de Québec une meilleure façon de faire les choses. J'invite tous les citoyens à me rejoindre à l'Action civique de Québec afin qu'ensemble nous puissions améliorer ce que nous avons, progresser davantage et bâtir une ville à l'image de nos rêves.

(C) 2004, GLOBAL VIEWPOINT distribué par TRIBUNE MEDIA SERVICES, INC.

INFLUENZA

L'Association médicale du Québec prône la vaccination universelle

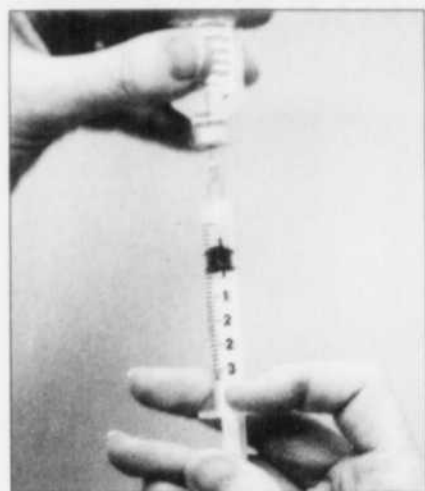
STÉPHANIE MARTIN
SMartin@lesoleil.com

Au tour de l'Association médicale du Québec (AMQ) de prôner la vaccination universelle contre l'influenza. Du côté du ministère de la Santé, on veut garder un œil sur la situation en Ontario avant de s'engager dans cette voie.

L'AMQ emboîtait le pas hier au Groupe d'étude canadien sur les soins de santé préventifs qui suggérait aux médecins, plus tôt cette semaine, d'encourager leurs patients en santé à se faire vacciner. Actuellement, au Québec, seules les personnes de plus de 60 ans, les enfants de 6 à 23 mois, les malades chroniques, le personnel soignant et les travailleurs qui côtoient les plus vulnérables ont droit à la vaccination gratuite.

L'AMQ voudrait que le Québec imite l'Ontario et le Yukon qui ont rendu disponibles à tous leurs citoyens des doses de vaccin contre l'influenza. L'Association s'inspire aussi des recommandations de l'Organisation mondiale de la santé qui vont dans le sens de la vaccination universelle.

Le président de l'AMQ, le Dr André Senikas, dresse un portrait plutôt pessimiste de la situation. Il évalue qu'au cours des prochaines années, le monde entier pourrait faire face à une pandémie de grippe et que le Canada et le Québec doivent agir immédiatement pour la prévenir.



Actuellement, au Québec, seules les personnes de plus de 60 ans, les enfants de 6 à 23 mois, les malades chroniques, le personnel soignant et les travailleurs qui côtoient les plus vulnérables ont droit à la vaccination gratuite.

Le Dr Senikas donne l'exemple de la propagation rapide du SRAS et de « la facilité avec laquelle il a pris racines ». « Avec la globalisation, le virus s'importe et s'exporte plus rapidement, illustre-t-il. Plus il y aura de gens qui seront vaccinés, plus on pourra stopper le virus », car on évite la transmission, qui est le principal problème.

Selon lui, il ne fait aucun doute que les coûts engendrés par l'achat massif de doses de vaccins pour immuniser toute la population seront largement récupérés par la prévention de la maladie. Le Dr Senikas déplore par ailleurs le manque de doses pour les patients qui n'entrent pas dans la catégorie des gens vulnérables visés par la campagne de vaccination gratuite en cours au Québec. « Si on se retrouve avec une épidémie en janvier, nous n'avons pas assez de doses pour immuniser toute la population. »

Au ministère de la Santé, la porte-parole Hélène Gingras assure que le Québec surveille la situation, mais qu'on n'a pas l'intention d'opter pour la vaccination universelle tant que les résultats de la campagne en Ontario ne seront pas connus. « Nous attendons que l'Ontario procède à l'évaluation de sa campagne universelle. Cela nous donnera un éclairage », a-t-elle commenté.

Si Québec veut élargir la prévention à l'ensemble de la population, il devra faire vite. Les doses doivent être commandées en février pour l'automne prochain, puisque le délai de fabrication du vaccin est de six à huit mois, confirme M^{me} Gingras.

ÉDUCATION

Pierre Reid continue de plaider pour la décentralisation des pouvoirs

VIOLAINE BALLIVY
VBallivy@lesoleil.com

Le ministre de l'Éducation continue sa politique de décentralisation des pouvoirs vers les commissions scolaires. Pierre Reid souhaite modifier la Loi sur l'instruction publique pour laisser aux instances locales le soin de donner le feu vert aux directeurs qui souhaitent offrir à leurs élèves des formations spéciales.

La législation actuelle exige que toute école voulant modifier sa grille-horaire pour instaurer une concentration internationale, en sports ou en arts, par exemple, en fasse la demande express auprès du bureau du ministre. Une procédure souvent longue et fastidieuse, que le ministre souhaite alléger. Il a déposé mercredi le projet de loi 73, qui permettra aux commissions scolaires ou aux écoles privées de délivrer les autorisations nécessaires en se basant sur une série de conditions dictées par son cabinet.

« L'intention semble bonne », disait hier Serge Morin, président de la Fédération québécoise des directeurs

d'établissement d'enseignement. « Semble » parce que le ministère n'a pas encore dévoilé le cadre qui guidera les commissions scolaires — l'attachée de presse du ministre prévoit qu'il le sera « éventuellement ». « Et je remarque qu'on ne nous a jamais consultés, une belle façon de créer de la résistance. »

Porte-parole de la Fédération des commissions scolaires, Denis Pouliot est d'avis qu'il s'agit de prime abord d'un changement logique, qui permettra plus de souplesse.

Les écoles privées et les commissions scolaires devront dresser annuellement un portrait de la situation au ministre, et c'est bien ce qui inquiète la présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement. « Le vérificateur général s'est justement plaint ce printemps qu'il était impossible de s'assurer que le milliard dépensé pour l'aide aux enfants en difficulté l'était adéquatement. Pourquoi la reddition de compte serait-elle plus efficace dans ce cas-ci? » Johanne Fortier craint aussi la « disparition du curriculum national » si les écoles multiplient les formations particulières.

Les jeunes Québécois moins tentés par les études universitaires

MONTRÉAL (PC) — Les jeunes Québécois, particulièrement les francophones, sont moins portés que les autres jeunes Canadiens à se destiner à des études universitaires.

Une vaste étude évaluant l'intention des jeunes Canadiens de 15 ans d'aller au collège ou à l'université laisse ainsi voir une importante différence entre le Québec et le reste du pays.

Au Canada, il y a peu de différences entre les provinces en ce qui concerne les intentions de ces jeunes de faire des études avancées, à l'exception du Québec.

Les jeunes du Québec « sont moins susceptibles que ne le sont ceux des autres régions d'opter pour des études universitaires et beaucoup moins susceptibles de vouloir obtenir plus d'un diplôme universitaire », indique-t-on dans l'étude.

Deux hypothèses sont avancées pour tenter d'expliquer ce phénomène: la différence culturelle et l'existence des cégeps « jusqu'à un certain point ».

Pour les francophones, le fait de vivre ou non au Québec a de l'importance. Ainsi, 17 % des francophones qui vivent au Québec, mais 29 % des francophones qui vivent hors Québec aspirent à obtenir plus d'un diplôme universitaire.

Or, chez les anglophones, 45 % de ceux qui vivent au Québec et 46 % de ceux qui vivent hors du Québec aspirent à obtenir plus d'un diplôme universitaire.

Néanmoins, 38 % des jeunes francophones du Québec et 40 % des jeunes francophones hors Québec envisagent d'obtenir un diplôme universitaire.

Et ces données s'ajoutent à 26 % de jeunes de 15 ans qui, au Québec, visent le cégep.

AUTRES VARIABLES

Cette recherche a aussi permis d'évaluer l'effet de plusieurs autres variables sur les aspirations des jeunes Canadiens à faire des études postsecondaires.

Par exemple, le niveau d'instruction des parents et l'encouragement parental sont des facteurs qui influencent de façon notable la volonté du jeune de considérer des études postsecondaires.

De même, le sexe du jeune compte, puisque les filles de 15 ans sont plus nombreuses que les garçons de 15 ans à vouloir obtenir plus d'un diplôme universitaire et mettent plus d'efforts dans leurs travaux scolaires.

EN BREF

Des prêts et bourses pour les réfugiés

■ Les réfugiés étrangers pourront maintenant se joindre aux manifestations des étudiants mécontents des coupes dans le régime des prêts et bourses. Le ministre de l'Éducation a déposé hier un projet de loi pour permettre aux personnes qui ne possèdent ni la citoyenneté, ni la résidence canadienne de bénéficier des deniers de l'aide financière, dès lors que leur « qualité de réfugié ou de personne à protéger » a été reconnue par le gouvernement.

jusqu'à **60%** de rabais

sur items sélectionnés

CHAMBRES
SOFAS, CAUSEUSES



et payez en **48 versements**

Karya 2399,99	Unité murale contemporaine - merisier Courant : 3439,99	902443
Porada 2999,99	Unité murale contemporaine - métal, bois Courant : 4199,99	302882
Leeaz 399,99	Table d'appoint Courant : 749,99	202482
Leeaz 299,99	Table d'appoint Courant : 559,99	224241
Quia 299,99	Table de bout Courant : 609,99	283739
Astérix 449,99	Chaise - jacquard bleue Courant : 719,99	341586
Vogel 399,99	Chaise - tissu beige Courant : 549,99	269225
Voge 1199,99	Fauteuil - motif imprimé Courant : 1629,99	269212
sklar 899,99	Fauteuil - jacquard beige Courant : 1269,99	319752

sklar 2599,99	Sofa et causeuse déhoussables-crème Courant : 3349,99	302460-59
William 3299,99	Sectionnel - tissu orange Courant : 4229,99	902273
sklar 849,99	Récamier - crème Courant : 1179,99	319753
Jaymar 2399,99	Causeuse - cuir Courant : 3019,99	287253
sklar 2599,99	Sofa et causeuse Courant : 3129,99	319750-51
Astérix 1049,99	Récamier Courant : 1419,99	269719
Schnadig 1599,99	Sofa - tissu Courant : 2379,99	315900
Schnadig 1299,99	Récamier Courant : 1979,99	315901
Vogel 799,99	Bergère - tissu crème Courant : 1029,99	348958

ceci est un inventaire partiel
plusieurs autres items en liquidation en magasin

SIGNATURE MAURICE TANGUAY

Place Ste-Foy, 2^e étage

(418) 650-6244 • 1 866 824-7848

MEUBLES ET ACCESSOIRES | SERVICE DE DÉCORATION

LIVRAISON ET SERVICE GRATUITS À LA GRANDEUR DE LA PROVINCE

* Sur approbation du service du crédit Accord D Desjardins. Ne payez que les taxes de vente (TVQ, TPS). Si un versement vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5 % et sera chargé mensuellement au compte du client. (Exemple : soldefin souffrance de 100 \$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,95 \$). Achat minimum requis : 100 \$ - 12 versements, 500 \$ et plus : items sélectionnés - 48 versements. Détails en magasin.